

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **109 (1973)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cotisations 1973

Suivant décision du Congrès 1972, elles s'élèvent à :

Membres actifs

y compris cotisation de la section :
Fr. 100.—

Les membres actifs des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix et Lavaux, qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient cependant que :
Fr. 97.—

Membres associés

y compris cotisation de la section :
Fr. 20.—

Les membres associés des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix et Lavaux, qui perçoivent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient toutefois que :
Fr. 17.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1973 au CCP 10-2226.

Le bulletin de versement encarté dans le présent numéro de l'« Educateur » vous y aidera ; il constituera ensuite votre carte de membre : gardez-le donc soigneusement.

Secrétariat général SPV.

Sténographie

La Société pédagogique vaudoise a l'intention d'organiser, dès le printemps prochain, un cours de sténographie ouvert à tous ses membres. Avant de pousser plus avant les préparatifs, toutefois, il est indispensable de connaître le nombre de personnes qui seraient heureuses de le suivre. Nous invitons donc ceux et celles que ce projet intéresse à faire par-

venir sans retard leur **inscription** au Secrétariat général SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne.

Attention : il ne s'agit pas d'un cours destiné à de futurs maîtres de classes à option ; leur formation, d'ailleurs, ne comprend plus la sténographie.

Le secrétaire général.

CEMEA

Centres d'entraînement d'éducation active

Calendrier des stages de l'Association suisse

Printemps 1973

Moniteurs	Stages de base
du 9 au 17 avril	Les Plans-sur-Bex (VD)
du 9 au 17 avril	Les Verrières (NE)
du 13 au 21 avril	La Rippe (VD)
du 20 au 29 avril	Pollegio (TI)

Activités scolaires et parascolaires

du 23 au 28 avril **Broc** (FB)

Stages de perfectionnement

Directeurs : s'adresser à l'ASCEMEA
5, rue du Temple, 1201 Genève.

Environnement

du 9 au 17 avril **Vaumarcus** (NE)

Pour tous renseignements s'adresser à :
Secr. gr. vaudois, 12, av. du Léman,
Lausanne, tél. (021) 22 40 09.

J.-L. Billaud, Monts 24, **Le Locle**,
prof., tél. (039) 31 50 50

Joseph Deschenaux, route de St-Julien
79, **Gd-Lancy**, tél. (022) 43 57 45

Romuald Sapin, **Attalens**, tél. (021)
56 42 09.

Vittorio Decarli, **Lavorgo**, tél. (091)
9 56 85.

Arnaud Riom, 53, av. de Gennecy
Avully (GE), tél. (022) 56 17 04.

Inscriptions :

Dernier délai : 3 semaines avant l'ouverture du stage.

Le lieu du stage peut être modifié en cas de circonstance imprévue.

Ces stages se proposent comme but principal de fournir à de jeunes adultes des éléments d'information et des occasions de vivre pratiquement un certain nombre de situations qui les préparent à assurer la responsabilité d'un groupe d'enfants en vacances. Ils se déroulent sous forme de vie collective. Les frais de stage sont généralement remboursés aux moniteurs par les organismes qui les engagent et ce, au prorata des journées de présence.

Echange...

On nous écrit :

Monsieur :

Je suis professeur de langues modernes à l'Ecole secondaire de Grand Forks, C.B., et j'ai l'intention de passer les grandes vacances prochaines dans un pays francophone en Europe pour améliorer mon français parlé.

En échange je serais heureux de recevoir un collègue francophone chez moi pour une période égale.

Garry C. Hunt,
Grand Forks Secondary School
Box 339
Grand Forks, B.C.

La nature à préserver

L'exposition itinérante « La Nature à préserver », se composant de 66 agrandissements couleurs du célèbre photographe suisse Emil Schulthess, est présentée du 2 au 31 mars 1973 à la Galerie Club Migros, rue Neuve à Lausanne. Cette exposition a été organisée en collaboration avec le **World Wildlife Fund** (WWF Suisse).

LOUIS PERROCHON

L'« Educateur » est particulièrement heureux de recommander l'exposition de peintures de Louis PERROCHON, ouverte à Lausanne du 23 mars au 11 avril 1973 (jours ouvrables seulement : de 8 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures) dans les bureaux de la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, rue Caroline 11.

Point n'est besoin de présenter au corps enseignant romand Louis Perrochon, inspecteur cantonal vaudois de la gymnastique jusqu'en 1969, qui a su magnifiquement allier aux rigueurs de sa lourde et multiple tâche la douceur et la force d'un pinceau frémissant de grâce et de vie, et dont le talent garde éclat et jeunesse. L'exposition qu'on avait admirée de ses œuvres en ce même lieu, voici 4 ans, avait connu un tel succès, qu'il en sera certainement de même cette année.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉS

Cotisation SPV 1973	
Sténographie, CEMEA, Echange	
Exposition de L. Perrochon	250

ÉDITORIAL

Echanger des enseignants	251
--------------------------	-----

DOCUMENTS

Discipline, liberté, chahut !	252
Pour une discipline préventive	252

RÉFORME SCOLAIRE

en Belgique	253
Communiqué Fribourg	253

OPINIONS

La sténographie : instrument de développement intellectuel	254
Et pourquoi pas l'espéranto ?	256

LA PAGE DU GREM

La coopérative scolaire	257
-------------------------	-----

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE

Le calendrier de base quatre	258
------------------------------	-----

LECTURE DU MOIS

Bernard Clavel	260
----------------	-----

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le cinéma à l'école	262
---------------------	-----

RADIO SCOLAIRE

Période du 26 mars au 13 avril	264
--------------------------------	-----

LES LIVRES

L'enfance malgré nous ou toute une éducation à refaire	266
L'école active expérimentale	266
Homo docens. L'action pédagogique et la formation des maîtres	267
L'innovation dans l'enseignement	267
Orthographe et lexicographie	267
Peurs et angoisse dans l'enfance et à l'adolescence	268
Exercices pratiques de créativité	268

POÈME

de A. Chevalley	268
-----------------	-----

Echanger des enseignants

Dans plusieurs écoles secondaires, l'enseignement de l'allemand est dispensé par un professeur accompagné, pour quelques semaines, d'une assistante. Il s'agit d'une personne de langue maternelle allemande ayant terminé ses études en Allemagne ou en Autriche, elle-même candidate à l'enseignement dans son pays et qui vient ainsi, contre rémunération, bien entendu, faire profiter nos jeunes élèves de sa connaissance parfaite de la langue de Goethe. Il est bien normal qu'avec de tels modèles nos élèves fassent de considérables progrès, dans le domaine de la prononciation notamment.

Nous trouvons l'idée remarquable et pensons qu'elle mériterait une étude approfondie dans le but de la généraliser quelque peu. Surtout à un moment où l'étude d'une première langue étrangère (nationale ?) va s'étendre à nos classes primaires. On le sait, la méthodologie de l'étude des langues modernes a considérablement progressé ces dernières années. Elle se caractérise en particulier par l'emploi de méthodes audio-visuelles que seuls peuvent utiliser avec plein succès des maîtres hautement compétents et ayant une connaissance parfaite de la langue en question. Or, il est difficile d'admettre que d'un jour à l'autre, ou presque, la majorité des enseignants romands maîtriseront parfaitement l'allemand ou l'anglais.

C'est pourquoi nous pensons que l'extension de ces échanges internationaux d'enseignants pourrait constituer l'un des moyens de résoudre ce difficile problème. Voici comment nous voyons les choses, en sachant qu'il est toujours facile d'élaborer des projets sur le papier !

Nous imaginons un accord culturel entre notre pays et d'autres pays européens (Allemagne, Angleterre, Autriche) qui prévoirait que chaque année un certain nombre de jeunes enseignants ayant quelque pratique constitueraient un corps de volontaires désireux d'enseigner leur langue maternelle dans les classes du pays partenaire.

Cet échange pourrait durer une année ou deux. Les autorités scolaires sauraient qu'elles peuvent disposer chaque année d'un contingent d'enseignants parfaitement qualifiés. Il faudrait bien sûr qu'il existe une parité dans cet échange, que les traitements soient harmonisés, que les avantages et obligations de chacun soient clairement définis. Nous pensons qu'avec un peu d'imagination et surtout de bonne volonté de part et d'autre, ces problèmes pratiques pourraient être aisément résolus. Et que de bénéfiques à envisager !

Pour les élèves l'avantage de leçons données, pendant un certain temps, par un spécialiste. Pour les volontaires envoyés outre-frontière, la découverte d'autres systèmes scolaires, le contact avec d'autres enseignants, l'enrichissement d'une expérience vécue à l'étranger.

Des échanges internationaux d'enseignants... Une idée farfelue pour beaucoup, un espoir pour d'autres de voir sauter les barrières encore trop hermétiques qui entourent nos écoles.

Jean-Claude Badoux.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 26.— ; étranger Fr. 35.—

Discipline, liberté, chahut !

(Ou créer l'ambiance de classe)... Les théories nouvelles (souvent mal comprises?) et leurs conséquences me font craindre pour l'avenir de nos classes. Nombreux sont les jeunes collègues qui, dans l'intention de ne pas brimer leurs élèves, de leur laisser « des libertés », ne font pas ou guère de discipline. Il s'en suit parfois un chahut tel que, en passant derrière la porte de classe, on se demande si le maître ou la maîtresse est là! Est-ce une atmosphère propice à l'étude, au travail? Les enfants eux-mêmes ne se plaisent pas longtemps dans de telles classes, certains même sont profondément troublés.

Lors de mon premier remplacement, je donnais comme sanction des verbes à conjuguer. Y ayant renoncé les deux derniers jours, les enfants m'avaient dit : « Monsieur, on aimait mieux quand vous donniez des verbes, c'était plus tranquille! » Donc les enfants aiment la discipline et la tranquillité.

Mettons un peu d'ordre dans nos idées: discipline et liberté ne s'excluent pas, au contraire, la première est nécessaire à la seconde. La meilleure définition de la liberté n'est-elle pas: ma propre liberté prend fin où commence celle du voisin? Alors, pour respecter la liberté d'autrui, il faut justement beaucoup de discipline.

Il est très tentant pour les jeunes collègues de mettre en pratique les théories modernes, mais que de déboires par manque d'expérience et de connaissance de l'enfant. A leur début, certains enseignants frisent la dépression parce qu'ils se « font chahuter ». A l'Ecole normale, ne devrait-on pas les inciter à travailler dans la discipline, à s'imposer, à montrer davantage d'autorité?

L'enfant aime la discipline et la contrainte qui le sécurisent. Il est rassurant pour lui de constater qu'il ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quelle bêtise, il se sent ainsi protégé. En outre, il faut lui faire comprendre la nécessité de la discipline. Souvent je leur cite en exemple la salle de lecture de la bibliothèque où parfois une vingtaine d'étudiants travaillent dans un profond silence: mouvements mesurés, déplacements sur la pointe des pieds, communications en chuchotant.

Supprimer toute contrainte, c'est très mal préparer nos enfants à la vie future qui, elle, en est pleine. Mais bien entendu discipline et contrainte humaines et raisonnables.

Souvent les maîtres les plus aimés sont ceux qui sont exigeants et sévères. Si les enfants se sentent aimés et aidés par leur maître, ils acceptent volontiers discipline et contrainte car ils en reconnaissent la nécessité. Aimer, aider et comprendre les enfants, voilà bien les qualités essentielles du maître, celui-là saura s'imposer facilement, son autorité sera immédiatement reconnue et acceptée. Mais hélas, certains instituteurs tombent dans la routine, s'aigrissent, houspillent leurs élèves et s'étonnent du peu de progrès réalisés.

Quant à la punition, s'il ne faut pas en abuser, elle reste parfois nécessaire. Les règles de la discipline étant fixées et acceptées, tout « dépassement » mérite cor-

rection, c'est la « règle du jeu ». L'enfant la comprend et l'accepte. Aimer les enfants, c'est porter en soi un profond désir de les éduquer, les instruire et les améliorer. La punition doit conduire à cette amélioration. Mais dans de nombreux cas, faire comprendre calmement la faute commise et les conséquences possibles valent mieux qu'une sanction.

Bien des gens pensent que la discipline se relâche dans nos classes; je le pense aussi. C'est ce qui m'a poussé à écrire ces lignes qui j'espère vous inciteront à la réflexion et à faire le point. Oui, la discipline se relâche dans nos classes, mais aussi dans les familles... hélas!

Les maîtresses des petites classes ont une très grande responsabilité quant au dénouement scolaire futur de chaque enfant. C'est déjà dans sa première année d'école que nos élèves doivent apprendre à se discipliner et à se socialiser.

Eddy Vuillemin

Pour une discipline préventive

Prévenir vaut mieux que guérir... ou sévir. Le problème n'est-il pas plus actuel que jamais? Dans l'exercice de sa mission journalière, tout enseignant a dû se poser ces questions parfois anxieuses: Que puis-je faire pour obtenir une discipline collective librement consentie? Comment prévenir les cas insolites ou prémédités qui peuvent susciter, favoriser l'indiscipline? Par quels moyens réfléchis ou spontanés sévir s'il y a lieu? Une courageuse autocritique de la part de l'enseignant lui-même, peut être salutaire car, pratiquée dans une sereine objectivité, elle permet de découvrir des failles dans son comportement psychologique, des mouvements d'impatience ou d'exaspération, des baisses de forme dans l'intérêt que son action éducative tente de susciter au sein d'un juvénile auditoire.

Récemment, en ville de Fribourg, au sein de chacun des groupes de maîtres des 3 degrés primaires, le problème a fait l'objet d'une réflexion sincère, approfondie qui a inspiré la présente relation. Assurément, rien de neuf ne transparaît dans les observations qui vont suivre à part peut-être un sentiment de solidarité qu'éprouveront les lecteurs-enseignants en se livrant à leur examen de conscience quotidien. Chacun ne se reconnaîtra-t-il pas tant soi peu dans cette préoccupation foncière, naturelle chez beaucoup, d'analyser, sans chercher à se disculper lui-même, les causes les plus fréquentes d'indiscipline.

Nous avons la conviction que chacun des groupes qui se sont penchés sur ce problème en présence de l'inspecteur scolaire, qui tint à recueillir l'avis de chacun, n'a rien innové au cours de son examen collectif. Pas de solution-miracle certes, mais une commune détermination de porter une attention plus aiguë sur ce qu'il a été convenu d'appeler une DISCIPLINE PRÉVENTIVE.

A. C.

On précise d'abord que la discipline est le respect de quelque chose que l'on fait ensemble. Elle comprend tout ce qui est favorable au travail, tandis que l'indiscipline engendre tout ce qui n'est pas favorable au travail.

La classe forme un ensemble: chaque élève doit s'y intégrer, être habitué à « entrer dans le jeu », et non pas le perturber. L'évasion par l'esprit est aussi de l'indiscipline.

Où commence la discipline? Dans la cour, puis dans les corridors, aux vestiaires. Là, les efforts de certains sont annihilés parfois par la négligence d'autres collègues.

L'indiscipline peut être causée par un événement extérieur à la classe. Montrons aux élèves son côté négatif. Faisons en sorte que les enfants optent pour la discipline. Il faut arriver à se dominer à un instant précis. Que l'on apprenne à laisser parler autrui.

La discipline doit être comme un élas-

tième que l'on tend et que l'on détend. Ni statues, ni chahut !

Le problème de l'**attention** est aigu dans chaque classe. L'on éprouve des difficultés à intéresser tous les élèves, à captiver l'attention de chacun. Divers moyens sont préconisés pour remédier au manque d'attention de la classe :

- faire prendre conscience à chaque élève de sa responsabilité, de son engagement, de la nécessité de faire l'effort ;
- que les élèves ne soient pas innocents, mais actifs ;
- qu'ils n'aient rien pour s'amuser ;
- de la variété dans les leçons ;
- avoir du matériel concret à disposition ;
- arrêter de parler ;
- ouvrir les fenêtres et effectuer quelques exercices de gymnastique ;
- créer des groupes de travail ;
- donner des responsabilités aux élèves ;
- interroger sur ce qui vient d'être dit...

Il est des moments où il faut s'imposer à la classe (coup de poing sur la table !).

Si le **bavardage** peut être toléré durant certaines leçons, il est des temps où le silence s'impose. On pourra l'obtenir :

- en se taisant ;
- en parlant à voix basse ;
- en demandant le carnet journalier du bavard, où une remarque ne sera inscrite que si le bavardage continue.

Si un **perturbateur** se manifeste, il convient d'abord de découvrir la raison de cette attitude. On pourra lui donner des responsabilités, le placer à côté d'un bon élève, l'ignorer momentanément (sans couper les ponts tout à fait), utiliser les copains, faire une annotation dans le carnet journalier, contacter les parents.

Un groupe d'enseignant des 5^e et 6^e.

Communiqué Fribourg

Séance du comité de la Société pédagogique fribourgeoise le **28 mars 1973**, à **17 heures au Café du Moléson, Fribourg**.
Tractanda :

1. Procès-verbal de la séance du 21 février 1973.
2. Examen du thème commun à faire paraître dans le N° 3 de l'« Educateur » : « La vie des sections locales ».
3. Modification des statuts SPF. Etude d'une harmonisation avec le projet de réforme des statuts de l'association cantonale.
4. Projet de règlement concernant le per-

fectionnement professionnel du corps enseignant primaire.

5. Divers.

Note : Les présidents sont priés d'apporter un résumé succinct touchant la vitalité de leur section respective.

Réforme scolaire

en Belgique

Dans l'ensemble du système éducatif belge, c'est l'enseignement secondaire qui s'est transformé le plus. Le mouvement s'est accentué lors de la mise en place de l'**enseignement secondaire rénové** qui a débuté, pour la partie francophone du pays, en septembre 1969. Avec l'enseignement secondaire rénové commence l'histoire de l'enseignement francophone de Belgique.

Pour ce qui est de la présentation générale de cet enseignement, les textes officiels et en particulier la circulaire du mois d'août 1971 stipulent :

Objectifs : Les objectifs de l'enseignement secondaire rénové sont fonction de la démocratisation des études, du progrès scientifique et technologique, des mutations économiques et sociales.

Il s'agit de concilier les exigences quantitatives et qualitatives, d'assurer à l'homme en même temps qu'une préparation spécifique à une profession qui requiert une insertion active dans la société, une formation de base qui rende possible l'épanouissement de la personnalité et des conversions professionnelles.

Structures générales : L'enseignement secondaire s'étend sur six années. En ce qui concerne la subdivision en niveaux, l'enseignement secondaire comprend successivement trois degrés de deux ans.

Cette répartition des études en trois degrés permet :

- au premier degré : l'observation,
- au deuxième degré : l'orientation,
- au troisième degré : la détermination.

Cette structure répond aux préoccupations suivantes :

- unité de l'enseignement secondaire et souplesse de son organisation ;
- suppression des clivages entre les types d'enseignement, les sections d'études, c'est-à-dire entre les enfants, le choix des études étant souvent déterminé, par ailleurs, par le milieu socio-culturel ;
- répartition des études en degrés permettant successivement l'observation

et l'orientation, c'est-à-dire un choix mieux fondé et différé le plus possible.

Formation : La formation individuelle comprend :

- une formation de base comportant les fondements de toutes les disciplines, décloisonnées et interférentes, dispensées à tous les élèves mais différenciées progressivement en rapport avec les goûts et les aptitudes individuelles par une formation optionnelle introduite progressivement et dont le choix est susceptible de modification ;
- des activités complémentaires sans programme strict, et de nature à favoriser la recherche des intérêts et des aptitudes des élèves, à développer leur créativité ;
- des activités entièrement libres particulièrement révélatrices des goûts de l'élève et susceptibles, tout en le préparant à des loisirs valorisants, de lui permettre de compenser les handicaps socio-culturels ; ces activités favorisent aussi la créativité ;
- des rattrapages visant à compenser une déficience d'origine socio-culturelle ou un déficit occasionnel dans les disciplines principales, ou à compenser les décalages dus à des changements optionnels.

L'opération de rénovation de l'enseignement secondaire se poursuit activement puisque, en cette troisième année d'application de la réforme, 137 écoles de l'Etat (sur un total de 281) et 101 écoles subventionnées y sont engagées.

L'enseignement primaire rénové

Parallèlement a été entamée, en septembre 1971, une rénovation de l'enseignement primaire. Jusqu'à présent, seule la première année est concernée par cette réforme, dans un nombre très limité d'établissements (26 écoles de l'Etat et 57 écoles communales), et pour deux branches fondamentales : la langue maternelle et la mathématique.

L'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire n'est pas obligatoire, mais il est fréquenté par 95 % des enfants âgés de 3 à 5 ans, et pratiquement par la totalité des enfants âgés de 5 ans.

Ici aussi, il est apparu qu'une réforme fondamentale s'imposait. Les travaux ont débuté il y a plus d'un an et il est vraisemblable que des textes importants, définissant les orientations nouvelles et donnant des contenus nouveaux d'activités, pourront être diffusés bientôt.

La tendance prévaut de considérer que la charnière des 6 ans (début de la scolarité obligatoire) ne doit pas constituer une rupture et qu'il faut plutôt considérer une classe d'âge de 5 à 7 ans, pour laquelle l'enseignement préscolaire accentuera ses visées éducatives (ce qui n'a rien à voir avec des ambitions d'acquisition sur le plan cognitif), tandis que l'enseignement primaire fera un plus gros effort d'adaptation à l'évolution des enfants de cet âge, évolution qui reste très disparate.

Tendances générales

Le vaste mouvement d'évolution et de transformation qui anime présentement cet enseignement, s'oriente selon un certain nombre de tendances assez convergentes, parmi lesquelles on peut relever plus particulièrement :

1. Le souci d'aborder franchement les problèmes nés de ce qu'il est convenu d'appeler la **démocratisation des études**, et par conséquent, de favoriser celle-ci.
2. La conviction de plus en plus répandue que les programmes ne doivent plus consister essentiellement en des énoncés de matières, mais plutôt se présenter comme une détermination d'**objectifs éducatifs**, qu'il conviendrait d'assortir d'une description des **comportements** souhaités.
3. Le désir de garder constamment le contact avec le milieu naturel et humain (ce qui impose le décloisonnement des activités) et d'axer une bonne partie de l'enseignement sur l'aptitude à reconnaître les problèmes, à les poser correctement et à y trouver des solutions adéquates : ces problèmes seront des problèmes **concrets**, ceux que la vie présente aux hommes en général et aux élèves étudiants de tel ou tel âge en particulier.
4. Le sentiment que l'éducation scolaire doit être conçue comme une **guidance**, ce qui implique la prise en charge de la totalité des problèmes humains et une action de soutien indi-

viduelle qui doit pouvoir aller jusqu'à l'aide personnelle dans les problèmes socio-affectifs ; dans cette optique, la mise en place d'un système de concertation entre enseignants (par le moyen du conseil de classe) et la confrontation des points de vue des enseignants et des spécialistes des centres psycho-médico-sociaux, est essentielle.

5. Un courant, assez puissant, qui tend à substituer à la notion de jugement, celles de constatation et d'interprétation correcte et à remplacer les exa-

mens par un **système d'observation et d'évaluation continues**.

6. Un accord de plus en plus large sur la nécessité de mettre en place un système de **participation**.
7. L'idée, que l'enseignement tout entier doit se présenter comme une **recherche**, et se développer sur le modèle de la recherche. Ceci concerne l'attitude du professeur vis-à-vis de son métier, mais aussi la didactique utilisée.

Information, N° 4/1972 ; B. M.

Opinions

La sténographie : instrument de développement intellectuel

A L'ÉCOLE ENFANTINE ET PRIMAIRE

« Enseigner la sténographie à des enfants de six ans ! Y avez-vous vraiment songé ? Cela ne dépasse-t-il pas les limites du bon sens ? Entre les folies pédagogiques dont notre époque est fertile, n'est-ce pas la plus réussie, celle où s'affirme le mieux l'anarchie de notre temps qui se plaît à brouiller toutes les notions et à confondre tous les âges ? En un mot, n'est-ce pas un crime de lèse-enfance ? »

Telles sont les réflexions de Charles-Adolphe Barbier en 1925, qui suivait l'idée exprimée un siècle plus tôt par Gonzalve Petitpierre à l'ouverture de son cours de sténographie Conen de Prépéan, à Neuchâtel, le 1^{er} novembre 1830.

Pendant quelque 10 ans, M. Barbier, qui était inspecteur des écoles du canton de Neuchâtel, appliqua dans de nombreuses classes enfantines et primaires l'enseignement de la sténographie.

Avant d'entrer dans le vif du sujet toutefois, réfutons immédiatement deux arguments qu'on ne manquera pas d'invoquer.

Le premier a trait à l'école enfantine. N'est-ce pas trop demander à ces pauvres petits ? M. Barbier ou les nombreux enseignants qui ont procédé à ces essais enthousiasmaient leurs élèves, ils ne demandaient aucun travail hors de l'école et leur « leçon » (leçon entre guillemets) durait quelque 15 minutes, minutes de jeu, de joie et de délasserment.

Le second argument est d'un caractère plus général. Les parents diront : « Mon enfant ne sera pas un intellectuel, ce sera

un homme de métier, il n'aura que faire de la sténographie. » L'enfant a besoin d'être développé à l'instar de tous ses camarades. Il lui faut un développement, de l'attention, de la précision, de la vivacité d'esprit. Qui donc n'en aura pas besoin !

ORTHOGRAPHE ET STÉNOGRAPHIE

Parler orthographe, c'est parler grammaire, vocabulaire, composition, en un mot langue. Sainte-Beuve n'a-t-il pas dit : « L'orthographe est le commencement de la littérature. » La sténographie en serait-elle la fin ?

La dictée faite suivant le mode habituel n'est pas toujours entendue et comprise parfaitement par tous les élèves ; entre autres, ceux d'entre eux qui ont l'ouïe dure n'y trouvent jamais leur compte. Le maître est obligé de répéter, de haïcher son texte, ce qui distrait les élèves qui en oublient la réflexion nécessaire pour orthographier convenablement ; l'écriture elle-même s'en ressent et n'est pas suffisamment soignée. Dans nombre de cas, bien des fautes sont imputables à la manière de dicter.

A l'aide de la sténographie, que le texte soit écrit en sténographie au tableau noir ou noté directement par les élèves, que le texte demeure immobilisé, constamment sous les yeux, ce qui permet de travailler en toute tranquillité, sans être distrait par quoi que se soit. C'est ce qu'on a appelé à juste titre la **dictée muette** qui laisse tout le temps nécessaire à la réflexion et au soin à donner à l'écriture.

Un autre exemple : les élèves ont devant eux un texte en typographie : ils le mettent en sténographie, puis le traduisent en écriture ordinaire, c'est un exercice de rétroversion, c'est là qu'on retrouve les élèves qui ont concentré leur attention.

Un autre grand mérite de la sténographie, c'est de créer le **travail personnel**. C'est ainsi qu'on peut améliorer son orthographe en se faisant des dictées à soi-même, sans le secours d'autrui. La sténographie au service de l'orthographe, c'est un fonds tout neuf qui ne demande qu'à être exploré et exploité pour le plus grand bien des enfants.

Cette étude, inspirée par Charles-Adolphe Barbier, a été réalisée dans les localités suivantes : Auvernier, Boudry, Colombier, Cortaillod, Fleurier, Neuchâtel, Vauxmarcus, soit dans 56 classes. Il n'a pas fallu de maîtres spéciaux en primaire pour cette branche, cet enseignement doit être confié au titulaire de la classe.

L'utilité de l'enseignement de la sténographie dans les classes de petits est un fait acquis. L'étude éveillera en eux l'esprit d'**observation, la mémoire, la précision**, la suite dans les idées et favorisera le développement de leur **intelligence**.

QUE POUVONS-NOUS DEVELOPPER PAR L'ÉTUDE DE LA STÉNOGRAPHIE ?

La connaissance du vocabulaire pourra être très poussée et ses conséquences seront bénéfiques pour le jeune sténographe.

Le vocabulaire, par conséquent, introduit la notion de **culture générale**, qui également peut être acquise à l'entraînement méthodique des textes sténographiques pour les élèves plus âgés et qui vivent des vitesses dépassant 80 à 100 mots-minute. En effet, n'est-il pas à souhaiter que les textes préparés, d'autres pris immédiatement en sténographie, puis transcrits en écriture courante, ne soient pas seulement d'inspiration commerciale, tirés de la correspondance courante, mais comprennent des textes littéraires, des textes économiques et d'autres pris dans les journaux, revues et publications de tous genres.

Les élèves seront intéressés et les meilleurs d'entre eux seront incités à poursuivre leur étude, à rechercher des renseignements plus détaillés, bref, ils auront **l'intérêt éveillé** par des indications précieuses et deviendront de véritables autodidactes. Chacun n'a pas eu la chance de suivre un collège, un gymnase, voire une université, pour acquérir une culture générale satisfaisante.

Le sténographe ne doit pas s'enfermer

dans le domaine purement mécanique. Plus il sera habile, plus il devra faire appel à son entendement, à sa connaissance de sa langue maternelle.

Instrument de développement intellectuel, la sténographie pour l'élève consciencieux (et il y en a non seulement chez les jeunes filles, mais chez les garçons également) permettra de développer en lui **la persévérance, la volonté, la ténacité**, pour arriver au but. Car, pour atteindre les 100 mots à la minute demandés aux jeunes gens préparant la maturité commerciale à Genève, aux jeunes filles désirant obtenir un certificat de fin d'apprentissage de sténodactylographe, les étudiants doivent s'astreindre à une pure discipline : et plus la vitesse demandée sera grande, plus l'entraînement sera poussé, plus **les qualités de caractère** seront soumises à rude épreuve.

Ces considérations appellent de notre part une importante explication. Ils sont plus nombreux qu'on ne peut le supposer ceux qui, après l'enthousiasme de la première heure, n'ont pas fait preuve de régularité, de persistance, de bonne volonté, en un mot **d'effort continu**, toutes les qualités indispensables pour devenir un bon sténographe. Ils se sont vite découragés et ont reculé devant cette étude.

Pourquoi ? Quelle est la cause de ce manque de persévérance ? Au fait que la sténographie est trop difficile à apprendre ? Que non pas, puisque chacun a constaté que son étude en est simple et facile. Au manque d'intérêt que présente cette étude ? Jamais l'enthousiasme n'a fait défaut chez nos élèves, plus particulièrement chez les jeunes filles. Le raisonnement est simple : la sténographie est une écriture rapide, donc elle s'apprend très vite. Un effort pour commencer, un second, cela ne va plus très bien... et le découragement est là. Tout cela tient à un défaut de **l'organisation du travail régulier**.

N'Y A-T-IL PAS DES MACHINES A STÉNOGRAPHIER ?

Plusieurs élèves, au courant de la mécanisation moderne, nous rétorquent : avec les machines à sténographier, l'étude est plus facile. La sténotypie exige aussi un effort soutenu, mais — et c'est la grande différence — un effort manuel et non pas mental ou intellectuel. La plupart des bénéfices que nos élèves retirent de la sténographie traditionnelle n'existent pas avec les machines à sténographier à effort, répétons-le, purement mécanique et manuel. La technique supplante, à ce sujet, le développement des connaissances.

LE STÉNOGRAPHE PROFESSIONNEL

Nous avons jusqu'ici évoqué plus particulièrement l'étudiant sténographe, mais la formation — rare il est vrai — de sténographe parlementaire dépend de conditions plus sévères, forge un instrument de culture combien plus grand.

Le sténographe parlementaire allie à une forte culture littéraire et scientifique une intelligence très vive pour s'assimiler rapidement à toute espèce de sujets ; le plus grand **sang-froid** lui est indispensable pour ne jamais se laisser désarçonner, quelle que soit la volubilité de l'orateur. On le voit, il faut pour le sténographe parlementaire un ensemble de qualités que tout le monde n'arrive pas à posséder ; chacun, au contraire, peut devenir sténographe commercial.

DÉVELOPPEMENT DE QUALITÉS ET DES CONNAISSANCES

Ainsi que le déclare M. Camille Dudan, qui fut directeur des écoles d'Orbe, puis directeur du Collège classique cantonal de Lausanne, l'alphabet sténographique est une création parfaite, sous le rapport de l'analyse linguistique. Elle est exacte, simple, claire, elle est classique, c'est-à-dire faite pour les classes. Elle n'est rien de moins que la photographie de la parole. Elle en note tous les éléments, elle a l'écriture parfaite de la géométrie.

Elle est, à côté de l'écriture ordinaire, compliquée, inégale et charmante comme la vie, l'écriture idéale, normale, logique, abstraite. Elle est la mathématique de l'écriture, l'autre en est l'histoire. Les deux sont nécessaires, comme l'esprit de logique à côté de la vie, comme la théorie à côté de la pratique. Cela est si vrai que toute éducation se fait par ces deux leviers : langue maternelle et arithmétique, ou latin et mathématique ; et que toute discipline particulière d'études comprend à son tour ces deux éléments : la règle et l'exception ou plutôt l'application. L'on n'apprendra à bien écrire que par les deux écritures. La sténographie a sa place marquée dans le développement intellectuel.

Les petits élèves possèdent la sténographie élémentaire, les grands, la sténographie commerciale, les sténographes habiles, la partie professionnelle : toutes ces disciplines sténographiques sont assimilées et utilisables.

En travaillant à la vulgarisation et au succès de l'art abrégatif, nous savons que nous ferons œuvre utile : aussi, est-ce avec la plus entière confiance que nous recommandons nos excellents moyens d'enseignement à la bienveillante attention de tous ceux qui, comme nous,

croient que la sténographie deviendra suivant la prédiction de Victor Hugo, non pas exactement « l'écriture populaire du

XX^e siècle », mais certainement celle du XXI^e siècle.

J. Emile Gétaz.

Et pourquoi pas l'espéranto ?

On discute beaucoup, en ce moment, de la question des langues étrangères à enseigner à l'école. Ceux qui devront lui trouver une réponse se trouvent placés devant tant de problèmes à résoudre qu'on ne peut que leur souhaiter bien du courage.

En effet, à quelle langue faudra-t-il donner la priorité ? Sur quels critères se basera le choix de « la langue la plus utile dans notre continent ouest-européen » ? (pour reprendre les termes du dernier éditorial de l'« Educateur »).

Quelle(s) autre(s) langue(s) conviendrait-il d'enseigner ensuite ? A quel âge commencer ? Sur quoi prendra-t-on les heures de cet enseignement ? etc.

Beaucoup de personnes qualifiées ont déjà donné ou donneront leur opinion sur ce problème, beaucoup d'« experts » ont ou seront consultés et le résultat en sera un beau jour l'adoption d'une deuxième langue (c'est déjà fait dans le canton de Berne), le choix de méthodes très modernes, le recyclage des maîtres et la certitude de dépenser énormément d'argent, tout cela pour qu'un jour, mais en est-on bien sûr, au moins ? tous les écoliers parlent couramment une deuxième langue. Quant aux autres langues, ma foi, tant pis pour elles ! On n'a qu'une vie et on ne peut tout de même pas la passer à les apprendre !

Puisque tant de personnes « autorisées » ont déjà donné ou vont donner leur avis sur ce sujet, me permettra-t-on de donner aussi le mien ? Je commencerai par une petite histoire.

Il était une fois un garçon qui n'était probablement pas moins doué qu'un autre pour les langues étrangères. Comme il avait l'oreille musicale, il se peut même qu'il ait été plus doué que la moyenne de ses camarades de classe. Malheureusement, il n'eut pas la chance de voir, dans son enfance, sa mère louer les services d'une bonne parlant l'allemand, l'italien, l'anglais, le chinois, le russe ou toute autre langue et ses parents ne lui parlèrent jamais autrement qu'en français. Durant sa scolarité, il fit 7 ans d'anglais, 6 de latin, 4 de grec et, devenu adulte, 3 ans d'allemand.

Si vous lui demandez aujourd'hui, 20 ans plus tard, de s'exprimer en grec ancien, latin, anglais ou allemand, c'est seulement dans ces deux dernières langues qu'il pourra sortir quelque chose,

mais, de toute façon, toute conversation normale dans l'une ou l'autre de celles-ci lui est impossible. Il s'aperçoit d'ailleurs qu'il en va exactement de même pour la plupart des autres adultes qu'il rencontre, et ceci en particulier dans l'enseignement, car il est enseignant.

Or il advint qu'un jour, il entendit parler de l'espéranto. Cela l'intéressa d'emblée et il se mit à l'étudier, mais, comme il était déjà bien occupé, il ne put lui consacrer, et cela pendant quelques mois, que le temps que l'on passe devant une tasse de café, à la fin du repas de midi, avant de repartir au travail. En 1966, il apprit qu'un congrès international en espéranto aurait lieu à Budapest et il s'y rendit avec sa femme. Auparavant, il participa en Autriche à un congrès, également en espéranto, réunissant des enseignants d'une quinzaine de pays et put suivre parfaitement bien tous les débats. A Budapest, il rencontra ensuite des gens venus de tous les azimuts (il y en avait 4000) et dont la seule langue de relation était l'espéranto, et il eut, à cette occasion, des tas de contacts passionnants. Un jour, lors d'une croisière sur le Danube, il bavarda durant deux heurs avec un ingénieur hongrois. Des tas de domaines furent abordés et, au terme de la course, l'ingénieur lui dit, émerveillé : « Monsieur, je me suis mis à l'espéranto il y a 8 mois pour venir à ce congrès et je constate que nous avons pu parler de tout. Je n'aurais pas cru, auparavant, que ce soit possible. » Pourtant, cela avait été possible et c'était avec moi que cet homme avait parlé.

Je voudrais dire maintenant ceci : je n'ai pas consacré à l'espéranto le dixième du temps que j'ai consacré à l'anglais ou le cinquième du temps consacré à l'allemand. Or, je ne parle pas ces deux langues tandis que je m'exprime aisément en espéranto bien que, je dois le reconnaître, je doive encore acquérir pas mal de vocabulaire avant de pouvoir m'exprimer

aussi bien en espéranto que dans ma langue maternelle.

Je voudrais dire encore ceci : depuis des siècles, des hommes se sont penchés sur le problème d'une langue de relation. Une centaine d'essais ont vu le jour, un seul a été une réussite : l'espéranto. Le vocabulaire de cette langue dépasse aujourd'hui 100 000 mots et, contrairement à ce que certains de ses détracteurs prétendent, on peut non seulement tout dire avec elle, mais encore tout exprimer.

Le monde d'aujourd'hui et encore pas celui de demain ont absolument besoin d'une langue de relation. Voulons-nous transformer les enfants en machines à apprendre les langues ? Non, bien sûr, car c'est perdu d'avance. Et d'ailleurs, à quoi servirait-il de parler toutes les langues si c'était possible, lorsqu'une seule langue suffit ?

Et puisqu'on en est encore à tâtonner à la recherche de la solution la plus intelligente au problème des langues, je me permettrai de proposer moi aussi une solution. Ne pourrait-on, à titre d'expérience, trouver 10 classes primaires, secondaires ou gymnasiales dans chacune de nos trois grandes régions linguistiques où l'espéranto serait enseigné, comme on enseigne aujourd'hui l'allemand dans le canton de Berne, à raison de deux heures par semaine et selon une méthode moderne ? Au bout d'un an, on pourrait organiser des rencontres de classe et on verrait bien alors ce qu'il en résulterait. Quant à moi, je vous le dis tout net : si cette expérience était faite, il se pourrait bien que le problème linguistique soit sur le point d'être résolu en Suisse et notre pays, qui a fait la Croix-Rouge, pourrait bien être un jour celui qui aurait « lancé » la deuxième langue des hommes de demain. *Tzaut Olivier, Mont-Soleil.*

P.S. Il va bien sans dire que je ne m'oppose nullement à l'apprentissage de telle ou telle langue étrangère. Il est tout à fait évident que chacun doit pouvoir apprendre une langue de son choix et à des raisons personnelles de vouloir l'apprendre. Ainsi, moi qui vous parle, je ne désespère pas de m'exprimer convenablement un jour en allemand ou en anglais, mais je commence à me demander sérieusement si ce ne sera pas dans une autre vie...

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.
Université 9, tél. 22 82 51.
Usine chemin Maillefer, tél. 32 62 11.

La coopérative scolaire

La coopérative scolaire est dirigée par le président Nicolas Nagy. Le vice-président est Stéphane Schenk. L'assemblée générale se fait le jeudi après-midi ou le samedi matin. Dans l'assemblée générale on parle de la vie de notre classe. On lit les remarques qui sont écrites au tableau d'affichage, on vote. On discute sur les sujets importants. Nous aimons bien les assemblées générales.

Jean-Luc Girod,
Jean-Pierre Delessert,
Philippe Brissot,
Jean-Philippe Jordan.

Pré du journal scolaire « Les Hiboux », p. 27, classe 111.04.1, Lausanne. Enfants de 11 ans.

**
*

Procès-verbal de l'assemblée générale de la coopérative scolaire « Les Hiboux » relevé dans le cahier des procès-verbaux.

Assemblée générale du 3 février 1973

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Responsables des tableaux noirs.
3. Lecture des tableaux d'affichage.
4. Responsable de la plante verte.
5. Nos livres.
6. Boîte aux lettres.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal est approuvé. Nous remercions la secrétaire pour son travail.

2. Responsables des tableaux noirs

Nous décidons de prendre Alain Gacher et Pierre-Alain Vallon jusqu'à la prochaine assemblée générale.

3. Lecture des tableaux d'affichage

Je remercie

Lucrécia qui a bien nettoyé les armoiries.

(Jean-Pierre)

Je désire que

l'on ne taille pas les crayons à côté de la poubelle et que l'on ne jette pas les papiers à côté.

(Corinne Meier)

Je félicite

Lucrécia et Violaine car elles font bien les tableaux noirs.

(Corinne)

4. Responsable de la plante verte

Jean-Pierre demande s'il peut avoir un remplaçant les jours où il est malade. Après un vote, nous décidons de prendre Corinne Jenny.

5. Nos livres

Des personnes ont demandé à la maîtresse si nous pourrions leur prêter des livres Mondo et Silva. Après un vote nous décidons de les leur prêter deux semaines. M^{lle} Arnoux nous propose des photos du Sahara en échange du livre « Touareg, nomades du Sahara » qu'elle nous emprunte.

6. La boîte aux lettres

Corinne Meier demande que Jacqueline et ses camarades arrêtent d'éteindre les lumières dans les douches. Nous décidons de leur donner un avertissement.

Claude-Alain nous lit une histoire drôle.

Isabelle nous pose des devinettes.

Claude-Alain demande que les filles fassent une démonstration pour l'ordre sous les tables. Corinne nous fait la démonstration.

Violaine et Lucrécia demandent que Michel Cavin ne copie pas son vocabulaire pendant que nous préparons les phrases. Nous décidons qu'il en tienne compte ainsi que ses camarades.

Le président :
Nicolas Nagy.

La secrétaire :
Monica Da Roit.

Note : c'est un relevé exact du procès-verbal écrit par la secrétaire Monica Da Roit.

Remarque : dans notre classe l'ordre du jour est établi au début de l'assemblée et sur propositions diverses des participants.

**
*

Dans la classe 111.80.1, l'assemblée hebdomadaire se tient chaque mardi de 8 h. à 8 h. 30. Tout sujet qui n'est pas

traité durant ce laps de temps est renvoyé à la prochaine assemblée. L'ordre du jour est établi la veille par la présidente ; il se termine toujours par les « propositions individuelles ».

Autre exemple de procès-verbal au début du deuxième semestre d'école :

Assemblée du 2 novembre 1972

Présidence : le maître.

Ordre du jour : renouvellement du comité ; renouvellement des responsables ; cours du GREM.

L'ancienne présidente Margarita accepte de poursuivre son mandat jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'assemblée a le même désir. Aucun membre n'étant candidat au poste de président, Margarita est élue à main levée à l'unanimité.

Il en est de même pour la secrétaire Clara qui gardera sa charge.

Jean-Luc ne désire plus être caissier. Renzo est le seul candidat. Il est élu à l'unanimité.

L'assemblée établit une nouvelle liste des responsables qui sera affichée sur le tableau.

La coopérative participera au cours du GREM à Cully ; des camarades travailleront devant des enseignants.

Quelques extraits de procès-verbaux :

AG du 12 septembre 1972 : « Corinne est remerciée, car elle a offert des pruneaux à chacun. »

AG du 21 octobre 1972 : « Le maître félicite la classe qui a imprimé un beau journal, qui a émaillé de beaux objets ; qui sait garder une classe propre ; 6 brevets sont distribués. Renzo reçoit le brevet de photographe. Le maître annonce l'arrivée d'un nouvel élève. »

AG du 15 décembre 1972 : « L'assemblée fixe le programme de la fête de Noël. »

AG du 12 décembre 1972 : « Le maître propose une correspondance scolaire avec la classe de M. Dubuis, à Château-d'Ex. L'assemblée accepte cette proposition. »

Remarque : un président qui a dirigé avec succès 15 AG, un secrétaire qui a écrit et lu 15 procès-verbaux, un caissier qui a compté 15 fois sa caisse avec exactitude reçoivent : un brevet de bon président, un brevet de bon secrétaire, un brevet de bon caissier... avec applaudissements de toute l'assemblée.

Pension et maison de vacances bien aménagée

classes en plein air camps d'été

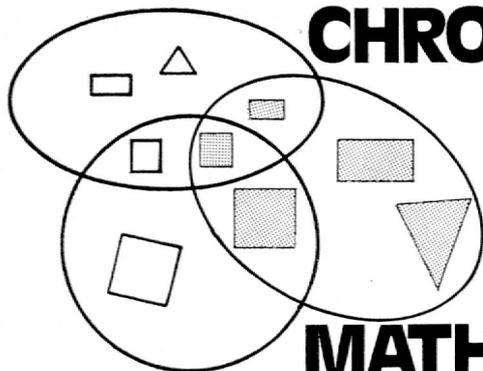
en Valais, aux Grisons et en Suisse centrale. Le printemps, l'été et l'automne. Les groupes trouveront encore des périodes libres. Offre spéciale pour le printemps et l'automne.



Toutes informations par :
Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle
Tél. (061) 42 66 40

CHRONIQUE

MATHEMATIQUE



Le calendrier de base quatre

Numération

POUR LES DEGRÉS MOYENS

Au tableau le croquis N° 1.

MARS

L				
M				
M				
J				
V				
S				
D				

1

MARS

L		10	23	102	121
M		11	30	103	122
M		12	31	110	123
J		13	32	111	130
V	1	20	33	112	131
S	2	21	100	113	132
D	3	22	101	120	133

2

— Que vais-je bien pouvoir faire de cette grille, demande le maître.

— Le calendrier du mois de mars!

— Quel jour était le premier mars?

— Un vendredi!

— Alors je numérote...

Et sans autre commentaire le maître numérote comme le montre le croquis N° 2.

Réaction des élèves:

— C'est faux, m'sieur!

Air étonné et mystérieux du maître:

— En êtes-vous bien certains?

Les élèves cherchent, échantent leurs idées, observent, réfléchissent et... la lumière jaillit:

— C'est un calendrier de base quatre.

— A quoi le voit-on?

— Il n'y a pas de quatre.

— Certes, mais ce n'est pas la bonne raison.

— De 13 on passe à 20, et de 23 on passe à 100.

— Très bien... mais observons encore un peu cette grille... Il y a une différence constante entre un nombre et son voisin de la même ligne. Quelle est cette différence?

— Par exemple $23 - 10 = 13$ (lire, dire: deux trois moins un zéro égale un trois; ou bien si l'on exige encore le détail: deux groupements trois unités moins un groupement égale un groupement et trois unités).

Et le logicien de la classe de déclarer:

— Mais, M'sieur, il n'y avait pas besoin de calculer... d'une colonne à l'autre, cela fait forcément une semaine de différence, donc 7 jours, qui s'écrivent un trois en base quatre!

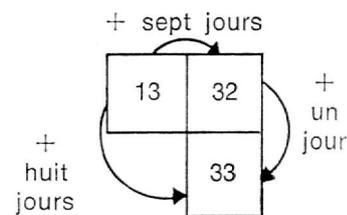
— Tout à fait raison... Observez maintenant les obliques NO-SE. Qu'observez-vous?

— En oblique, on a toujours le même chiffre aux unités.

— Et on a toujours deux groupements de plus; exemple: $11 - 31 - 111 - 131$; ou $13 - 33 - 113 - 133$.

— Quelle explication pouvez-vous donner à cette constatation?

— En ligne il y a toujours sept jours de différence et en colonne il y a toujours un jour de différence. Donc si l'on prend n'importe où deux cases en ligne et une troisième sous celle de droite (croquis 3), cela fera toujours 8 de différence en oblique, donc en base quatre 2 groupements de différence et toujours le même chiffre aux unités.



— Pouvez-vous faire une constatation du même genre dans les obliques NE-SO?

— Il y a toujours un deux de différence, ou 6 en base dix.

— Pourquoi?

— Parce que cela fait toujours une semaine de différence moins un jour.

— Essayons de reproduire ce calendrier dans l'autre sens.

MARS

				1	2	3
10	11	12	13	20	21	22
23	30	31	32	33	100	101
102	103	110	111	112	113	120
121	122	123	130	131	132	133

en base quatre

— On constate que cela ne change pas les particularités que nous venons de découvrir.

— Et si nous faisons ce même calendrier de mars en base sept. Aurions-nous les mêmes particularités?

Discussion très nourrie des enfants qui déclarent finalement:

— En ligne on aura cette fois 10 (base sept) de plus chaque fois puisque le chiffre de la base correspond au nombre de jours de la semaine; cela fait juste un petit groupement de plus.

— Et en oblique on aura chaque fois 11 (base sept) de plus, soit 8 en base dix.

MARS

L		4	14	24	34
M		5	15	25	35
M		6	16	26	36
J		10	20	30	40
V	1	11	21	31	41
S	2	12	22	32	42
D	3	13	23	33	43

en base sept 5

— M'sieur, on pourrait encore essayer un calendrier de base huit...

— D'accord, mais avant de le réaliser, essayez de prévoir ce que vous obtenez.

Nouvelle discussion passionnante qui aboutit à la supposition suivante :

— En oblique NO-SE on aura toujours le même chiffre aux unités, c'est-à-dire toujours 10 (base huit) de plus, puisque cela correspondra à une semaine plus un jour, huit jours, soit un groupement de huit.

— Et horizontalement, puisqu'on a toujours 7 de plus, cela signifie qu'en

MARS

L		4	13	22	31
M		5	14	23	32
M		6	15	24	33
J		7	16	25	34
V	1	10	17	26	35
S	2	11	20	27	36
D	3	12	21	30	37

en base huit 6

base huit les chiffres des unités iront en diminuant chaque fois de un.

Vérification par la construction du tableau (croquis 6).

— *Exerçons encore toutes ces constatations que vous venez de faire. Je vous laisse sous les yeux le calendrier de mars de base quatre (croquis 2). Préparez une grille sans y mettre les chiffres : ce sera la grille du mois d'avril en base quatre. Mais interdiction de la remplir par colonne.*

— M'sieur, il suffit de copier la grille de mars en plaçant les dates de vendredi au lundi, celles du samedi au mardi, etc.

— Attention les gars, s'exclame Louis, les dates du lundi... il faudra les placer au jeudi mais en les décalant d'une case à gauche !

— Et puis il ne faudra pas oublier qu'il y a 30 jours au mois d'avril, alors supprimer le 133.

Vérification par la construction du tableau.

— *Dernier exercice pour aujourd'hui : je vous laisse toujours le calendrier du mois de mars en base quatre et vous pose des questions en pensant au mois de février :*

— *Quel jour de la semaine a été le dernier jour du mois ?*

— Jeudi : la dernière case vide avant le 1^{er} mars.

— *Quelle date portait-il en base quatre naturellement ?*

— Un trois zéro.

— *Et le jeudi précédent ?*

— Un un un.

— *Quelle date portait alors le dernier dimanche du mois ?*

— Un deux zéro.

— *Je suis certain que vous êtes en train de constater une chose intéressante... quel était le premier jour du mois ?*

Un seul élève répond sans hésiter : vendredi. Le maître continue le dialogue avec lui :

— *Le huitième ?*

— Vendredi.

— *Le deuxième ?*

— Samedi.

— *Le neuvième ?*

— Samedi.

— *Votre camarade a découvert quelque chose pour pouvoir répondre si rapidement. Je lui pose les questions un peu autrement, tachez de découvrir...*

— *Quel jour de la semaine portait la date du 111 ?*

— Jeudi.

— *Du 122 ?*

— Mardi.

— *Du 100 ?*

— Samedi.

Alors quelques autres mains se lèvent et finalement chacun constate que le calendrier de février est le même que celui de mars, mis à part les trois derniers jours du mois de mars qui sont en supplément par rapport à février.

Et Paul de conclure :

— Bien sûr... 28 jours en février, cela fait juste 4 semaines.

Et Eliane, la sportive qui pense aux Jeux olympiques qui ont lieu chaque année bissextile d'ajouter :

— Mais ça ne serait pas valable en 1976, et cela ne l'aurait pas été en 1972, puisque ces années-là février a 29 jours.

J.-J. Dessoulavy.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Lecture du mois

Nous sommes en 1945, en France, juste avant la fin de la guerre. Le père Dubois (71 ans) a perdu sa femme il y a quelques mois. Il vit seul dans sa petite maison inconfortable (ni eau, ni électricité). Il a cédé aux pressantes sollicitations de son fils Paul, un gros commerçant de la région, et lui a fait don de sa maison et du jardin attenant. Paul a entrepris de faire construire des garages pour ses camions dans le jardin du père Dubois.

1 ... Un lundi matin, le père Dubois fut tiré de son sommeil par le
2 ronflement d'un moteur qui, par intermittence, faisait vibrer la maison. Il
3 resta un moment immobile dans son lit, cherchant à deviner d'où pouvait venir
4 ce bruit. Le jour était là, perçant par les fentes des volets. Le ronflement
5 venait de la rue. Le père se pencha au-dehors. Ses mains se crispèrent sur la
6 barre d'appui, et il ne put que murmurer :
7 — Bon Dieu !... Bon Dieu, c'est pas possible !
8 Il était incapable d'un geste. Incapable de prononcer un autre mot.
9 Déjà la barrière avait disparu. Un camion était arrêté dans la rue, et une
10 énorme machine dont le père ignorait le nom arrachait la terre de son jardin.
11 Un long bras articulé se pliait, se déplaçait, brandissait un outil dont la
12 mâchoire mordait le bon terreau noir, le soulevait par brouettées entières pour
13 le verser dans la benne du camion.
14 — Bon Dieu ! c'est pas possible !
15 Il descendit l'escalier et, sans même prendre le temps d'enfiler sa veste, il
16 gagna le jardin. (...) Dès qu'il fut à portée de voix des deux hommes adossés
17 au camion, il cria :
18 — Mais qu'est-ce que vous faites... Vous êtes fous !
19 Les ouvriers le regardèrent, étonnés. Le père désigna du geste le camion à
20 moitié plein de terreau d'où émergeaient des piquets et des fils de fer.
21 — Qu'est-ce que vous allez faire de ça ?
22 — On va l'emmener au remblai.
23 — Au remblai, de la terre pareille... Et pourquoi en l'enlève, il fallait
24 juste enlever pour les fondations... Arrêtez-moi ça, ce n'est pas possible.
25 L'homme marcha jusqu'à côté de la machine, sauta sur le rebord de la cabine et
26 se mit à parler en gesticulant. Le long bras de métal posa son énorme mâchoire
27 sur le sol, le moteur se mit à tourner au ralenti, et l'Italien revint, suivi
28 du conducteur. Celui-là était Français. Guère plus grand que son compagnon,
29 il était large et épais. Un maillot de corps bleu laissait voir des épaules aux
30 muscles noueux. Ses mains et ses avant-bras étaient noirs de graisse.
31 — Qu'est-ce qui se passe ? demanda-t-il.
32 Le père n'eut qu'un geste qu'il n'acheva pas. Il était écrasé. Venu là pour
33 chasser ces hommes et leurs engins, voilà qu'il se sentait pris d'une immense
34 faiblesse. Comme il restait immobile et silencieux, le grutier regagna sa
35 cabine. Dès qu'il fut assis sur son siège, le moteur rugit, la petite cheminée
36 qui montait le long de la cabine lâcha un nuage de fumée bleue, et les chenilles
37 grincèrent tandis que le bras se levait, ouvrant sa mâchoire aux longues dents
38 luisantes.
39 Durant des années, le père Dubois avait chaque printemps fouillé ce sol des
40 dents de sa triandine. Les dents de l'engin étaient du même acier, elles
41 luisaient aussi, mais elles mordaient cette terre avec mille fois plus de force.
42 Une espèce de rage méchante. Chaque blessure faisait mal au père comme s'il
43 eût été lui-même atteint par l'acier. (...) Le camion était plein, et l'homme
44 qui ne parlait pas le français monta dans la cabine. Le moteur gronda, et le
45 camion descendit la rue. (...) Il emportait le premier chargement de cette
46 bonne terre noire que le père avait engraisée de tant de fumier, et si souvent
47 mouillée de sa sueur. Il regarda encore un moment la lourde machine aller et
48 venir, puis, épuisé, il regagna lentement sa maison.

Bernard Clavel.

La grande patience : Les fruits de l'hiver - R. Laffont.

Lis deux fois ce texte attentivement, lentement.

Fais un effort pour **voir** la rue, le jardin, le camion, les personnages. Arrête-toi après les lignes 13, 30, 38, afin de repasser mentalement le film qui vient de se dérouler.

Survol du texte (complète les phrases)

Le père Dubois est par le bruit d'un moteur. C'est qui est venu pour Le vieux essaie de, mais les ouvriers Alors, il

CE QUE L'AUTEUR A VOULU MONTRER

1. Quelle est la première réflexion du père Dubois ?
2. Cette phrase marque : (souligne les 3 réponses justes) la colère - la surprise - la rage - le désespoir - la déception - la douleur - l'émotion.
3. Dans les exclamations du père Dubois, une phrase revient trois fois ; laquelle ?
4. Pourquoi cette insistance ? (souligne la bonne réponse)
 - a) l'auteur veut bien marquer que le père Dubois ne comprend pas ce qui se passe ;
 - b) l'auteur veut montrer que le père Dubois est avant tout stupéfait par la rapidité des machines modernes ;
 - c) l'auteur tient à marquer combien ce qui se passe est insupportable pour le père Dubois.
5. Quels passages (cite les lignes) nous montrent la machine au travail ?
6. Dans ces passages, deux mots reviennent trois fois. Lesquels ?
7. Relève d'autres mots qui, dans ces passages, montrent que l'auteur compare la machine à un être vivant.
8. Indique les qualités de cette machine.
9. Qui doit probablement l'admirer ? Qui doit certainement la craindre et même la détester ?
10. La terre du jardin n'est pas la seule victime de la machine. Qui l'est aussi ? A quelles lignes le voit-on ?
11. En face de l'agitation du père Dubois, quelle est l'attitude des ouvriers ? Relève quelques expressions.
12. Quel est le résultat de la lutte du père Dubois ? Est-il vainqueur ou vaincu ? Quels mots te permettent de justifier ta réponse ?

En résumé

1. Qui est face à face dans ce texte ?
2. Qui souffre ?
3. Qui est indifférent ?
4. Qui est cruel et insensible ?
5. Qui triomphe ?

RÉDACTION

1. Parmi les personnages de la liste ci-dessous, cherche l'auteur des phrases suivantes :
 - a) « C'est fou c'qu'on a rigolé ! »
 - b) « N'ayez pas peur, je ne vous ferai pas mal. »
 - c) « Un grave accident s'est produit hier soir sur l'autoroute Lausanne-Genève. »
 - d) « Espèce de bedoume ! Fais voir attention à ne pas t'encoubler ! »
 - e) « Fais gaffe ! Le trax t'arrive dessus ! »
 - f) « Nous allons maintenant nous lever en silence. »
 - g) « C'est pas cher et c'est du solide. »
 - h) « Pourriez-vous nous dire, cher monsieur, quels sont vos projets actuels ? »
 - i) « François, traîne-toi pas sur le tapis ! »
 - j) « Xavier jeta un regard timide sur sa belle-sœur qui tricotait, le buste droit, sans s'appuyer au dossier de la chaise. »

Personnages : L'institutrice - la grande sœur - un garçon qui sort du cinéma - un ouvrier - le médecin - un reporter - un journal - un livre - un camelot - un Vaudois.

2. Traduisons San Antonio !

- a) Je saute du page. En bas, ça renifle bon le caoua tout frais.
- b) Il est dix plombes du soir. On s'est cogné un petit gueuleton gentillet, le général et moi.
- c) Au lieu de regagner mon burlingue, je monte chez le Vieux pour le mettre au parfum.

OBJECTIFS

Au terme de la leçon — et non du questionnaire, nuance ! — les élèves seront capables :

— d'**énoncer** l'idée suivante (réponse amenée par les questions du sous-titre « En résumé... ») : L'auteur nous montre un homme face à une machine qui détruit son jardin ; il insiste sur la faiblesse de l'homme devant la puissance mécanique ;

— de **citer** les mots et expressions qui expriment la force de la machine, l'indif-

férence des ouvriers, la douleur du vieux paysan ;

— de **lire** à haute voix le texte en respectant la ponctuation ; en groupant les mots par séquences significatives ; en exprimant aux endroits adéquats l'inquiétude, la stupeur, l'indignation, l'accablement du père Dubois, la force de la machine ; l'expression cherchée sera rendue par des variations de tempo (accélération et ralentissements), d'intensité (fort, doucement), l'accentuation de certains mots ou sons (« long, énorme... »), des silences.

— de **comparer**, avec l'aide du maître, cette situation particulière à d'autres cas locaux (nature menacée par la construction d'autoroutes, d'aérodromes, etc.).

RÉDACTION

Les niveaux de langage

« Bon Dieu ! c'est pas possible ! »
« Et pourquoi on l'enlève ? »

Ces deux expressions appartiennent au langage familier. Chercher la forme du langage châtié qui correspondrait.

1. **But de l'exercice** (voir cet exercice sur la feuille de l'élève). Distinguer ce qui appartient à un langage parlé, avec tout ce que cela peut impliquer de pittoresque et de force par l'emploi de tournures ou de mots vulgaires (au sens étymologique) et ce qui appartient à un langage écrit ou oral conforme aux règles du « bon style ».
2. **Traduisons San Antonio !** (Voir feuille de l'élève).
3. **Rédiger selon divers niveaux de langage :**
 - a) Mesdames et Messieurs, nous avons le regret de vous annoncer qu'à la suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous avons dû renoncer à la projection du film annoncé.
Un téléspectateur de 15 ans : « »
Une vieille dame à son mari : « »
 - b) C'est cet imbécile de gosse qui s'est fichu sous les roues de mon vélo !
L'enfant victime de l'accident : « »
Un témoin « »
L'agent de police dans son procès-verbal : « »

VOCABULAIRE

Une brouettée de terre... Le suffixe **ée** indique un contenu.

1. Comment s'appelle le **contenu** : d'une hotte - des bras - de la main (du

poing) - des doigts (comme une pince) - d'une assiette - d'un plat - d'une marmite. Associe chaque mot avec un complément de nom (ex. : une assiettée de soupe...).

Comment ont été formés, et que signifient les mots suivants : gorgée - maisonnée - nuitée - matinée.

- Les deux hommes **adossés** au camion (l. 16).

Quels verbes peut-on former avec des noms désignant des parties du corps ? ventre - jambe - pied - main - épaule - genou - coude - poing - front.

Invente pour chacun d'eux une courte proposition : sujet - verbe - complément.

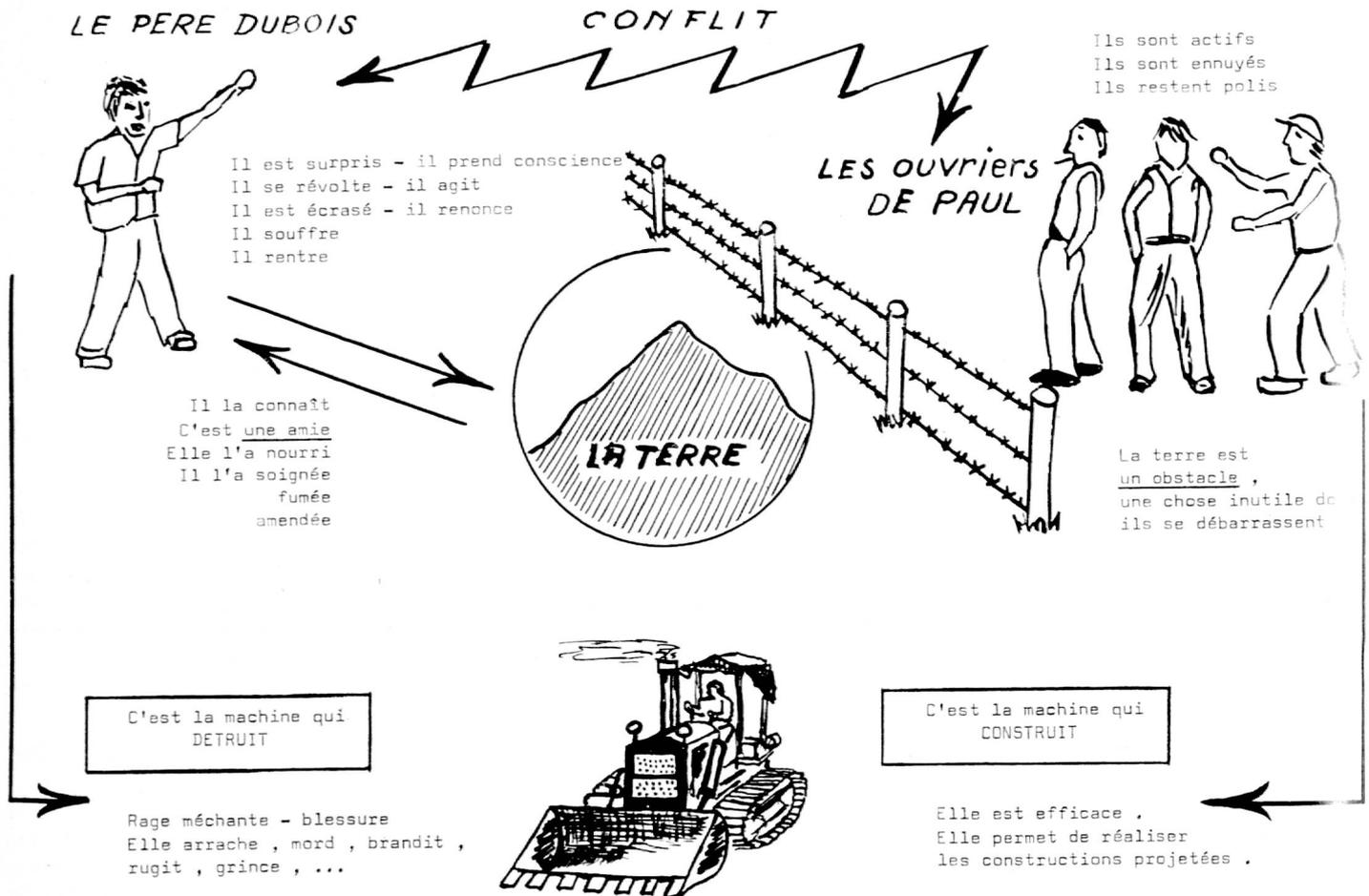
Comment ont été formés et que signifient les mots suivants : colporter - talonner - s'époumoner ?

- Recherche la famille du mot **TERRER**.

Le texte et les exercices qui suivent (San Antonio compris !) font l'objet d'un tirage recto-verso (15 c. l'exemplaire), à disposition chez J.-P. Duperrex, 25, Toule-Grise, 1007 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 c. la feuille).

ASPECT POSSIBLE DU TABLEAU NOIR, APRÈS L'ENTRETIEN



Pratique de l'enseignement

Le cinéma à l'école

Voilà plus de 30 ans que j'utilise le cinéma à l'école ! Jusqu'en 1948, technique oblige, je projetais des films muets. Ce fut là une excellente expérience, peut-être la meilleure de toute ma carrière... En effet, la recherche collective de commentaires adéquats plaquant sur les diverses séquences constituait un exercice incomparable. Dans le silence de la projection, l'enfant pouvait s'exprimer librement, témoignant ainsi de sa compréhension de l'œuvre. Plusieurs fois aussi, des élèves ajoutaient un fond sonore à

ces commentaires (musique à bouche, accordéon, etc.). Quant à la motivation de ce travail, elle était évidente : présentation de ces films en soirées publiques.

Dès 1948, pour que l'élève ne reste pas trop passif pendant la projection sonore, je procédai souvent de la façon suivante :

a) Première projection ininterrompue, suivie de questions diverses et de réflexions.

b) Deuxième projection, au cours de laquelle les élèves apprenaient à prendre des notes brèves. Pour cela, afin de les

aider, j'interrompais fréquemment le déroulement du film.

Parallèlement, mais sans trop insister, je faisais remarquer l'aspect technique du film (variété des plans, des angles de prises de vue, des travellings, etc.).

Je dois bien préciser que cet apprentissage de la grammaire cinématographique ne devint réellement bénéfique qu'à partir du moment où je me mis à filmer en classe et à initier les élèves à la prise de vues.

NOTES BRÈVES

Un premier film de 400 mètres, intitulé « Avec le Sourire », naquit de ces débuts prometteurs. Chaque année, nos tournions de nouvelles scènes, chaque fois

que de nouvelles techniques de travail en classe étaient appliquées. Des centaines d'élèves ont donc été initiés pratiquement à la grammaire cinématographique et à l'analyse de films.

Inutile de dire que l'exploitation du film en classe a fortement contribué à orienter mon enseignement vers des voies nouvelles, à le rendre plus vivant, plus efficace. Résultat : une atmosphère de travail exemplaire.

Aujourd'hui, comme par le passé, j'insiste toujours sur la nécessité de prendre des notes pendant la projection des films et, par ailleurs, de rédiger les différents plans d'une scène de tournage.

Les notes permettent à l'élève comme au maître de faire plus aisément la synthèse du film, de mieux se souvenir de ce qu'ils ont vu et entendu. Ces notes sont également des points de repères pour telle ou telle réflexion, pour telle ou telle recherche.

Les notes brèves obligent à une concentration très forte qui se relâche rarement. D'autre part, la mémoire entre à plusieurs reprises en action, puisque, par le biais des notes, on procédera d'abord verbalement, puis par écrit, à l'analyse du film, à sa synthèse, à sa critique.

A GENS CURIEUX, NOMBREUSES QUESTIONS

En principe chaque film, vu en classe, fait l'objet d'un petit compte rendu précédé souvent de questions rédigées collectivement.

Prenons l'exemple de l'excellent film « Prairie d'été » (N° 4609) qu'on peut obtenir à la Centrale du film scolaire à Berne :

1. Qu'avez-vous retenu du générique ?
2. Quelles sont les fleurs que l'on voit s'ouvrir ?
3. Quels sont les insectes observés ?
4. Un bourdon visite une sauge des prés. Quelles sont les organes de cette fleur qui portent le pollen ?
5. Quelle corolle de fleur les abeilles doivent-elles percer pour sucer le nectar ?
6. Les mouches, les papillons et coléoptères visitent une famille de fleurs. Laquelle ?
7. Sur les fleurs de quelle famille les papillons parviennent-ils à sucer le nectar ?
8. Comment appelle-t-on le souterrain des bourdons ?
9. Quel est le rôle de la reine ?
10. Que dit-on de la guêpe ?
11. Que dit-on des grillons ?

12. Qu'est-ce qui vint troubler la paix de la prairie ?
13. Quand les herbes repoussent, que se passe-t-il avec la musique ?
14. Parmi les chenilles, que fait la hérissonne ; et quelles sont ses caractéristiques ?
15. Combien de pattes ont les chenilles ? Caractéristiques ?
16. Décrivez, puis dessinez la chenille arpeuteuse.
17. A la naissance de quel papillon assiste-t-on ?
18. Quelles autres papillons présente-t-on ?
19. Quel est celui dont on dit qu'il est l'un des plus beaux ?
20. Que dit-on du Mort au sphinx ?
21. Que fait l'araignée porte-croix ?
22. Chez les sauterelles, seuls les mâles sont musiciens. Pourquoi ? Dans quel but ?
23. Le soir venu, quelles fleurs voit-on se fermer ?
24. Quelle musique accompagne cette dernière séquence du film ?
25. Quels instruments avez-vous reconnus ?
26. Combien d'images dans ce film de 18 minutes ?
27. Quelle est sa longueur ?
28. Illustrez librement ce film.

DANS LE JOURNAL DE BORD

Toujours à propos de ce film, voici le compte rendu tel qu'il figure dans le « journal de bord » d'une élève. Il s'agit d'un travail collectif rédigé après les essais individuels.

« Prairie d'été » est un petit chef-d'œuvre.

» C'est la présentation du monde des fleurs et des insectes... que la caméra seule peut nous révéler.

» On voit l'épanouissement des fleurs aux premiers rayons du soleil et tout un petit monde s'apprête à fêter une radieuse journée.

» Nous pouvons observer les bourdons à la recherche du nectar sur la sauge des prés, divers coléoptères et mouches sur des ombellifères. Sur les composées, seuls les papillons avec leurs longues trompes parviennent à sucer le nectar au fond des tubes.

» Nous pénétrons dans la citadelle souterraine des bourdons. Là, dans les alvéoles, il y a des réserves de miel pour les mauvais jours. La reine perpétue la race. On lui sert une nourriture de choix.

» La guêpe aussi construit un nid mer-

veilleusement combiné. Quand il fait très chaud, elle le ventile.

» Nous écoutons et observons les infatigables grillons.

» Nous admirons la chenille du machaon, du bombyx du trèfle, du sphinx de la vigne, du paon du jour.

» Toutes ces chenilles sont terriblement voraces. Leurs mandibules taillent les feuilles avec une rapidité frappante. Nous observons aussi leurs déplacements qui se font à l'aide de 8 paires de pattes, dont 5 paires à crampons et 3 paires à ventouses (derrière).

» Il y a aussi la chenille arpeuteuse (2 paires de pattes devant et 3 paires derrière) qui se déplace rapidement et qui tout à coup s'immobilise devant le danger et se fait alors passer pour une petite branche sèche.

Nous assistons aussi aux métamorphoses de la chenille en chrysalide puis en papillon.

» La naissance du merveilleux vulcain est un spectacle extraordinaire.

» Et les sauterelles, quelle révélation !

» Nous avons écouté le bruit des élytres frottées l'une contre l'autre, puis observé la tarière enfonçant les œufs dans le sol.

» Nous verrons toujours l'araignée attaquer la sauterelle, la ligoter et l'emporter pour s'en délecter.

» Un film merveilleux que nous reverrons toujours avec plaisir ! »

LEUR PROPRE INITIATIVE

Cette façon de procéder, et surtout cette habitude prise de rédiger des notes, ne se limite pas à une exigence scolaire. Le but visé est précis : amener l'élève à prendre des notes de sa propre initiative. Par exemple, chez lui, devant le petit écran de télévision.

Est-ce utopique ?

Comment peuvent-elles se présenter, ces notes ? Sans recherche de style, sans ambition littéraire, elles répondent plutôt aux critères de rapidité, efficacité, utilité.

L'existence quotidienne des adultes n'est-elle pas soumise, précisément, à ces critères-là ?

Un exemple parmi des dizaines... Voici les notes de Georgette :

1. PORRENTROY, 8000 habitants.
2. Le professeur Walser, auteur d'une étude sur le château, ancienne résidence des princes-évêques de Bâle.
3. Aujourd'hui, bureaux de préfecture.
4. L'ancien Hôtel de Gléresse, devenu le siège des archives du Jura et celui de la bibliothèque de l'Ecole cantonale (20 000 volumes).

5. M. Rais, conservateur.
6. M. Widmer (barbu), directeur de l'École cantonale, 600 élèves, 50 professeurs.
7. Le Collège Saint-Charles : 340 élèves ; 140 internes.
8. L'École normale ménagère.
9. L'École privée des Ursulines.
10. L'École normale des instituteurs.
11. M. le maire interviewé.
12. L'activité économique :
 - a) manufacture d'horlogerie : 3 millions de cadrans de montres en une année ; 13 000 par jour ;
 - b) fabrique de chaussures : 2000 paires par jour ; 400 ouvriers ;
 - c) bonneterie : 200 ouvriers.
 Beaucoup de Français viennent se ravitailler à Porrentruy, 35 hôtels et restaurants.

L'emploi judicieux des mass media doit devenir le grand souci de tous les éducateurs, parents et corps enseignant.

L'apport de la télévision devrait être très bénéfique. N'offre-t-elle pas souvent

des occasions uniques de s'instruire, d'élargir ses horizons ?

Tirer le meilleur parti possible de la télévision en prenant des notes, c'est faire entrer la vie à l'école, c'est offrir aux élèves l'occasion de renseigner le maître, de l'instruire. Mais oui, pourquoi pas !

Les résultats positifs de ce procédé ayant été démontrés, l'élève, qui a quitté l'école, le reprendra peut-être plus tard. Il sera sur la voie de devenir un être sensible, un esprit critique, ouvert à tout. Bref, un autodidacte.

Apprendre à apprendre devrait être le but de l'école. Celle-ci ne favorisera jamais assez les activités libres, le travail en équipe, la recherche, l'esprit d'initiative et d'entraide.

Cette manière de faire conduira inévitablement l'élève vers sa libération, vers son épanouissement. Par le biais de cette pédagogie de l'initiative et de la réussite, l'élève n'est plus « quelque chose » ; il est devenu quelqu'un.

Edgar Sauvain, Bienne.

Un autre conte

La fête de Pâques approche. Par une féconde association d'idées, M^{me} Noëlle Sylvain propose aux petits de gagner en esprit l'île de Pâques. Mais il y a l'île de Pâques et l'île de Pâques !

L'auteur, au cours de cette histoire, ne manque pas de situer l'une dans les eaux très réelles de l'océan Pacifique. Mais, pour atteindre l'autre, les jeunes auditeurs traverseront des eaux imaginaires, à bord d'un navire à coque d'osier, aux voiles en pétales de primevères, qu'un étrange équipage et un certain capitaine Oreillard conduisent jusqu'à une petite terre qui surgit des flots la veille du Vendredi-Saint et s'y enfonce de nouveau trois jours plus tard. C'est le pays où se préparent, aussi secrètement que joyeusement, toutes sortes d'œufs de Pâques. Et que les lapins soient chargés de ce travail, selon une tradition bien connue, est chose toute naturelle...

(Lundi 9 et vendredi 13 avril, à 10 h, 15, deuxième programme.)

POUR LES MOYENS

Je présente ma localité

Il arrive assez souvent que des enfants ignorent tout du métier de leurs parents ou ne s'en fassent qu'une idée fort imprécise. Ne serait-ce déjà que pour pallier tant soit peu cette méconnaissance, il eût été justifié de prévoir, dans la série « Je présente ma localité », une enquête sur « le métier de mes parents ».

Mais les conséquences d'une telle enquête peuvent être encore différentes : d'abord, les enfants qui se livrent à ce genre de travail apprennent à se rendre compte de certaines données de la vie professionnelle, des beautés et des difficultés d'un métier, des aptitudes nécessaires pour l'exercer ; ensuite, l'ensemble des travaux réalisés peut servir à donner une idée de l'aspect économique d'un village, d'un quartier de ville, voire d'une région tout entière, ainsi qu'à prendre conscience des différents secteurs que comporte l'économie.

C'est ce qui ressort de l'émission au cours de laquelle M. Jean-Jacques Clozet, instituteur neuchâtelois, commente les travaux reçus dans le cadre du concours qu'il avait lancé le 16 janvier.

(Mardi 27 et jeudi 29 mars, à 10 h, 15, deuxième programme.)

A vos stylos !

Il faut bien admettre que l'image a pris à notre époque une importance capitale. Mais il est certain qu'accepter sa seule prédominance n'irait pas sans risques ; il y a, dans la vie intellectuelle et spirituelle

RADIO SCOLAIRE

Période du 26 mars au 13 avril

POUR LES PETITS

Enfants du monde

On accuse parfois la radio scolaire de favoriser la passivité chez les élèves. Ceux-ci, dit-on, n'ont rien d'autre à faire que d'écouter. On pourrait se demander si un tel jugement ne procède pas avant tout d'une déplorable dévaluation de l'acte même de prêter attention à ce qui nous entoure...

Quoi qu'il en soit, les émissions qui sont proposées aux petits dans le cadre d'un « centre d'intérêt » mensuel ne sauraient, en général, encourir un tel reproche. En effet, la première du cycle est presque toujours conçue de façon à susciter, de la part des élèves, toute sorte de travaux personnels en rapport avec le sujet traité.

Cette formule remporte un large succès, comme en témoignent les nombreux envois reçus chaque mois par la Radio romande et qui participent à un concours. On pourra s'en convaincre à l'écoute de la dernière émission consacrée aux « enfants du monde », puisqu'elle est justement vouée à présenter les résultats d'un tel concours.

(Lundi 26 et vendredi 30 mars, à 10 h, 15, deuxième programme.)

Un conte

Etant donné l'autonomie cantonale, voire communale, qui marque l'organisation scolaire de la Suisse romande, le temps des vacances de printemps sera, au moment de cette émission, déjà arrivé pour les uns et seulement prochain pour les autres. De toute façon, ce n'est plus le moment de proposer aux classes de petits tout un centre d'intérêt. Mais rien n'empêche de fournir pâture aux appétits de l'imagination, grâce à un récit d'un auteur biennois, M^{me} Suzanne Wallis : « Un Oiseau nommé Philip ».

Ce conte, par ses péripéties mêmes et la leçon qui s'en dégage, s'intègre avec beaucoup de charme et d'attrait dans le monde sensible des gosses. Quelques enfants poursuivent une vieille femme, courbée et vêtue d'une façon bizarre, en l'appelant « sorcière ». La maman de Jacquot s'en aperçoit : elle questionne son fils au sujet de la vieille et du comportement des enfants à son égard. En guise de remontrance, elle lui raconte un souvenir de sa propre enfance, l'histoire de M. Croquemitaine et de l'oiseau Philip...

(Lundi 2 et vendredi 6 avril, à 10 h, 15, deuxième programme.)

de l'être humain, nombre de domaines — impressions, sentiments, idées — qui ne peuvent être transmis que par le langage.

Encore faut-il que l'exercice de ce langage ne soit pas négligé — et c'est, à tout prendre, la fonction essentielle de l'école, à travers toutes les disciplines qu'elle enseigne, d'y veiller sans cesse. L'une des formes que revêt cet enseignement, la rédaction, semble souvent rébarbative aux élèves. Les émissions « A vos stylos ! » préparées par le soussigné, visent à apporter, dans ce domaine, quelques éléments d'émulation, des motifs de se mettre au travail avec enthousiasme ou tout au moins avec plaisir.

La quatrième émission de la seconde série est consacrée à l'étude d'« une scène dialoguée » (voir texte ci-dessous), dont les élèves sont invités à s'inspirer pour composer des textes qui participeront à un concours.

(Mardi 3 et jeudi 5 avril, à 10 h. 15, deuxième programme.)

Le pigeon voyageur

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre. — L'un d'eux s'ennuyant au logis — Fut assez fou pour entreprendre — Un voyage en lointain pays... »

La Fontaine aurait-il été connaisseur en pigeons voyageurs ? Sa fable ne permet pas de l'affirmer. Et, pour informer les élèves de 10 à 12 ans sur ce que l'existence de ces pigeons a de passionnant, mieux vaut renoncer au témoignage du fabuliste et recourir à celui du colombo-philie avisé qu'est M. Eric Bonnet, un collègue fribourgeois.

Ce dernier, dans une conversation très libre avec des enfants, au pied d'un pigeonier, parle de l'histoire des pigeons voyageurs aussi bien que des caractéristiques de leur aspect, des services qu'ils ont rendus ou des qualités dont ils font preuve dans le domaine de l'orientation et de l'endurance...

(Mardi 10 et jeudi 12 avril, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES GRANDS

La littérature, un dialogue entre amis

La littérature — l'ensemble des grandes œuvres qui la constituent et des auteurs qui les ont composées — n'est-ce qu'une vaste collection de monuments classés, un immense musée de chefs-d'œuvre intouchables ? Il faut bien plutôt y voir un concert de voix innombrables qui s'adressent à nous sur tous les tons, pour nous parler des autres et de nous-mêmes, et que nous aimons ou apprécions parce qu'elles savent nous émouvoir ou, au contraire, que nous contestons ou rejete-

tons parce qu'elles nous proposent des vérités qui nous sont étrangères ou hostiles.

C'est pour inciter à ce genre de dialogue, pour y encourager des classes et leurs maîtres, que sont diffusées les émissions qui portent le titre ci-dessus. Il s'agit d'y présenter un choix de textes qui, en vers ou en prose, sous forme de théâtre ou de récit, illustrent, positivement ou négativement, différents aspects d'un thème donné.

La neuvième émission de ce cycle évoque un leitmotiv constant de la littérature, « partir à l'aventure », au moyen des textes suivants :

— J.-M. de Hérédia : **Les Conquistadors** (dans « Les Trophées ». Ed. Lemerre, Paris, 1959, p. 111 ; ou dans différentes anthologies, dont « Cent Poèmes », Librairie de l'Etat, Berne, 1965, p. 50).

— M. Lübeck : **Périples et Cie** (dans « Cent Poèmes », Librairie de l'Etat, Berne, 1965, p. 54).

— J.-F. Regnard : **Voyage en Laponie** (Union générale d'éditions, Paris, 1963, coll. 10/18, N° 130, p. 77 et ssq.).

— Cyrano de Bergerac : **Voyage dans la Lune** (Union générale d'éditions, Paris, 1963, coll. 10/18, N° 98, p. 29 et ssq.).

— M. Pagnol : **Scène de la Lettre** (dans « Fanny », Ed. Fasquelle, Paris, 1932, p. 52 et ssq.).

— T. Derème : **L'Etoile** (tiré de « L'Arc en Fleur », poésies choisies pour la jeunesse par Armand Got, Ed. Bourrellet, Paris, 1935, pp. 149-151).

— Ch. Baudelaire : **Le Voyage**, fragment (« Les Fleurs du Mal », diverses éditions).

(Mercredi 28 mars, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 20 mars, à 14 h. 15, premier programme.)

L'économie, c'est votre vie

La crise du dollar, le boum sur l'or, les mesures anti-inflationnistes prises par les autorités fédérales, d'autres phénomènes économiques de grande envergure peuvent, parce qu'ils ne touchent pas dans l'heure immédiate à notre comptabilité personnelle, nous paraître étrangers à nos préoccupations. Il n'en va pas de même si la tranche de veau, le verre de bière, le port d'une lettre, le tarif d'un voyage en bus ou en train accusent de sensibles augmentations...

En fait, tous les rouages de la vie économique sont interdépendants — et « l'économie c'est notre vie » quotidienne. Une série d'émissions, préparée sous la direction de M. Jean-Claude Delaude,

s'est attachée, depuis plusieurs mois, à le faire mieux comprendre aux élèves du degré supérieur. Après avoir présenté les différents types d'activités économiques et leur résultat, le revenu, il s'est agi de montrer l'affectation de ce revenu, sur le plan individuel comme sur le plan général. Pour cela, on établit un budget, qui fixe un ordre de priorité dans la satisfaction des besoins. Reste l'un des prolongements possibles de cette répartition des gains et salaires : l'épargne, qui peut revêtir bien des formes.

La dernière émission de cette série sera donc consacrée aux « cent formes de l'épargne ».

(Mercredi 4 avril, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 6 avril, à 14 h. 15, premier programme.)

Beethoven, témoin de l'Histoire

Beethoven, n'est-ce qu'un nom qui revient souvent au programme des concerts et récitals et qui recouvre une notion inamovible de l'histoire de la musique ? ou encore le prétexte à évocations filmées d'un goût parfois contestable ou d'un sentimentalisme outré ?

Au-delà de tout cela, et pour enrichir de perspectives plus profondes le plaisir qu'on prend à écouter ses œuvres, il est intéressant de chercher à savoir de quelle façon la musique de Beethoven porte, avec plus ou moins d'évidence, témoignage sur l'histoire du temps où elle a été écrite.

C'est ainsi que M. Franz Walter tente, à travers des exemples de choix, de situer Beethoven dans un contexte historique marqué par la Révolution française — autrement dit à un tournant de l'Histoire qui, sur le plan de l'art, est caractérisé par une évolution du classicisme vers le romantisme.

(Mercredi 11 avril, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 13 avril, à 14 h. 15, premier programme.)

Francis Bourquin.

A l'intention des collègues qui souhaiteraient préparer l'émission « A vos stylos ! » des 3/5 avril, voici le texte qui y sera étudié :

Je viens de causer, sur la route, avec le petit Colas, qui ressemble, joufflu sous sa toque de laine, à une capsule de pavot, et je lui ai demandé :

— *Qu'est-ce que tu fais là ?*

— *Rien.*

— *Comment, rien ? Si, tu fais quelque chose, tu t'amuses. Mais il est trois heures, tu devrais être en classe. Il y a classe aujourd'hui. Pourquoi n'es-tu pas allé à l'école ? Réponds, n'aie pas peur.*

— Coupé le bié, dit enfin Colas.

— Tu t'es coupé le pied, mon pauvre petit gars! Tu as dû te faire mal... Mais tu ne boites pas!

Colas me regarde de ses yeux les plus inintelligents.

— Quel pied? lui dis-je. Est-ce que ça se voit encore? Montre un peu.

— Coupé le bié avec papa.

— Avec papa?

— Oui, et maman.

— Tu t'es coupé le pied avec ton papa et ta maman. C'est bizarre! En faisant quoi? Tâche de t'expliquer. D'abord, on ne dit pas le bied, on dit le bié: ça

prend un P et non un B. Prononce bien: pied.

— Bié.

— Non, pied! pied!

— Bié! bié! répète Colas, le bié de notre champ, ce matin.

— Le bied de votre champ... Ah! j'y suis: le blé de votre champ. Tu as aidé ton papa et ta maman à couper le blé de leur champ, et ce soir tu te reposes, comme de juste.

— Oui, le bié.

— Le blé, le blé, mon camarade! Il faut dire le blé et non le bié, je t'assure; on comprend mieux.

Jules Renard.

à ce que « l'enfance ne se fasse plus malgré nous mais avec nous ».

A la table des matières :

L'enfance malgré nous : Pourquoi des enfants? - Enfants assassinés - Enfant danger enfant danger enfant... - Adulte mineur, adulte crispé - La famille inadaptée - L'enfant perturbant-perturbé - Société, ségrégation, racisme - Autonomie et parole libre.

Toute une éducation à refaire : Ecrans - L'enfant, ses parents, ses maîtres, leur anxiété - Le sexe des anges - Mixité, école de l'égalité - Travail et plaisir - Ecole, autonomie et créativité - Permissivité, pourquoi?

Abattre et construire : Les murs de la forteresse - La cabane des enfants.

Simone Pavillane

Document IRDP (2837)

Les livres

L'enfance malgré nous ou toute une éducation à refaire

Cordelier et autres, Paris, Mercure de France, 1972, 328 pages.

Au sortir des cultes de mariage, on voit le nouvel époux serrer sous son bras un exemplaire de la Bible. Pareillement on devrait remettre au sortir des maternités, des écoles normales et autres lieux de formation pédagogique un exemplaire de « L'Enfance malgré nous », en espérant que ce livre si riche n'aille pas trop tôt rejoindre le précédent sur le rayon le plus poussiéreux de nos bibliothèques familiales.

Quatre instituteurs, une assistante sociale et un psychiatre, qui ont tous collaboré étroitement à une expérience pédagogique dans le vingtième arrondissement à Paris, dressent ici le constat de nos erreurs éducatives — on croit souvent relire un nouveau « dictionnaire des idées reçues » (et malheureusement toujours transmises). Ils le font lucidement, honnêtement, sans parti pris, mais avec la ferme détermination de vaincre et de sauver l'enfance de la domination adulte. Lorsque le livre est achevé, non seulement on est convaincu, mais on est aussi et surtout différent, tant tout au long de la lecture, devant telle réponse toute faite, telle attitude figée, on se reconnaît et on frémit du vide de nos arguments, de la mauvaise foi de nos comportements. Car que fait l'adulte lorsqu'il « éduque » l'enfant? Il transmet moins ses propres lois que l'obéissance aux règles et aux mœurs de la société dans laquelle il vit.

L'enfant est essentiellement dynamique si on le laisse faire, mais parents et école le culpabilisent lorsqu'il est mauvais élève ou le « rétrécissent » en mutilant sa personnalité s'il est bon élève. Il faut que l'enfant soit libre. Toutefois les auteurs ne commettent pas l'erreur de confondre liberté — qui peut être structurée par la discussion honnête avec l'enfant en lui faisant aussi respecter la liberté de « l'autre » — et laisser-faire perturbant pour l'enfant qui se rend vite compte qu'il y a « démission » de l'adulte, donc insécurité pour lui.

On ne « dresse » pas un enfant comme on dresse un chien, on l'élève en l'aimant, en le « sécurisant » et la « permissivité » des parents et de l'école doit avoir pour but d'aider l'enfant à épanouir sa personnalité, ce qui n'exclut pas l'apprentissage de diverses techniques (langue maternelle, mathématiques, etc...). Ce n'est pas la technique qui tue la créativité, c'est l'usage qu'on en fait.

Parents, éducateurs anxieux, culpabilisés, ce livre ne donne pas le coup de grâce, bien au contraire: il tend à démontrer qu'avec de la lucidité, de l'honnêteté, qu'en respectant l'intégrité de l'enfant, qu'en acceptant sa sexualité et la nôtre, tout est possible et que si les contraintes objectives ne peuvent être évitées (programmes scolaires, lenteur des réformes pédagogiques, conflits familiaux, etc.) on peut toujours refuser l'hypocrisie, voir les choses en face et contribuer ainsi

L'école active expérimentale

Fabre A., Paris, PUF, 1972, 174 pages. Collection SVP, section éducateur.

Cet ouvrage se livre à une analyse critique des fondements des méthodes actives et indique dans quelles voies il faudrait s'acheminer pour trouver les solutions aux problèmes actuels de l'éducation.

A. Fabre, après avoir considéré les apports de la science contemporaine, montre la nécessité de l'attitude expérimentale en pédagogie afin que l'éducation sorte des contradictions dans lesquelles elle est enfermée.

D'autre part, l'auteur, percevant une vague d'irrationalisme dans l'éducation actuelle, tient à montrer le chemin d'une pédagogie rationaliste, scientifique et cohérente.

Cependant, il se défend de ne considérer en l'enfant que la raison et de négliger les autres aspects de sa personnalité.

Ainsi l'auteur, après avoir passé en revue l'aspect biologique de la croissance de l'enfant, puis les données psychologiques sur son développement, précise: l'éducateur ne doit pas perdre de vue que l'enfant pour prendre possession de sa personnalité doit exprimer celle-ci dans la conscience des rapports qui l'unissent au monde physique et social.

Donc A. Fabre montrera l'apport de l'expérimentation psychologique et surtout l'importance de l'expérimentation pédagogique, particulièrement de l'expérimentation collective. Mais l'éducation

participe de l'art, car l'acte éducatif est toujours finaliste ; l'expérimentation pédagogique est donc la recherche des moyens qui permettent d'atteindre des fins déterminées.

Les fins générales de l'éducation se résument dans ces trois termes : science, solidarité, démocratie.

Ces fins générales possèdent une valeur universelle ; elles sont « réelles » (volonté de devenir de l'espèce et terme ac-

tuel historiquement) et « idéales » (quand elles deviennent conscientes et ressenties comme une obligation).

Ce premier ouvrage expose la partie théorique d'un important manuscrit laissé par A. Fabre.

La seconde partie du travail (la pratique de l'expérimentation pédagogique) fera l'objet d'une autre publication.

E. R.

Document IRDP (2971).

Homo docens. L'action pédagogique et la formation des maîtres

Repusseau J., Bourrelier-Colin, Paris, 1972, 206 pages.

Cet ouvrage : « le fruit un peu acide et, il se peut, tonique des réflexions d'un maître » est revigorant parce qu'il incite en effet à une réflexion salutaire et cela en s'accompagnant souvent d'un sourire de connivence.

Jean Repusseau explique, analyse l'acte pédagogique en montrant les multiples faces, en tentant d'élucider les rapports entre le savoir et le pouvoir, l'avoir et l'être et le paraître ; il interprète les mythes par lesquels l'acte pédagogique protège son mystère ; il analyse, explique les relations enseignant-enseigné.

Mais il va au-delà de cette analyse critique où il démêle les influences de la tradition de l'école et celles de l'évolution de la société.

Il esquisse des perspectives à la fois exaltantes et troublantes, car elles déplacent l'axe autour duquel la personnalité de la plupart des maîtres s'est constituée.

Il discute de différents modèles pédagogiques (selon Gilles Ferry, selon les thèses de Marshall Machuhan sur les media), donne une définition remarquable, souple et sensible du modèle pédagogique : image du dieu de l'agape. Il expose les difficultés de la situation pédagogique actuelle mais entrevoit tous les espoirs qu'elle autorise.

Oui, ce sont des pages toniques, lucides, positives et gonflées d'un souffle heureux.

E. R.

Document IRDP (2925).

L'innovation dans l'enseignement

Hassenforder Jean, Castermann, Paris, 1972, 144 pages, Collection : Enfance - Éducation - Enseignement 24.

Cent quarante pages riches d'enseignement, de documentation, de recherches et de possibilités d'approfondissement.

Tout d'abord, l'auteur, après avoir constaté la crise de l'enseignement, définit l'innovation (qui n'est pas qu'un changement).

Puis il passe en revue les lieux favoris où celle-ci se manifeste.

J. Hassenforder analyse ensuite les facteurs de changement :

- les conditions nouvelles de l'enfance et de l'adolescence, d'où une évolution de leur mentalité ;
- l'effort de démocratisation, avec la

remise en question de l'institution scolaire ;

— l'évolution des besoins en connaissances, par conséquent la modernisation et la refonte des programmes ;

— le développement de la technologie de l'éducation et ses incidences, c'est-à-dire la question de la transformation de l'établissement scolaire, l'information pouvant être transmise de différentes manières ;

— la question même de l'éducation sans école.

L'auteur examine les facteurs de résistance chez les enseignants ; il critique l'établissement traditionnel qui conditionne, en somme, l'immobilisme.

Quel sera donc le nouvel établissement

scolaire ? Là encore l'auteur énonce les principes généraux de l'école nouvelle, d'où une répartition différente des espaces à l'intérieur de l'établissement.

Un élément précieux de cet ouvrage me semble être l'abondance des notes bibliographiques qui suivent immédiatement tout chapitre, et permettraient à l'intéressé une recherche très poussée.

E. R.

Document IRDP (2717).

Les résumés de livres publiés sous cette rubrique, et portant la mention « document IRDP », sont rédigés par un comité de lecteurs, membres du corps enseignant ; étant signés, ils peuvent être critiques mais n'engagent, alors, que leurs auteurs.

Nous rappelons que ces ouvrages peuvent être obtenus — sur simple demande — auprès du Service de documentation de l'IRDP.

Réd.

Orthographe et lexicographie

Catach, N., Golfand, J., Denux, R. Paris, Didier, 1971, 335 pages.

La présente enquête, fruit du travail de trois linguistes chevronnés et publiée par le Centre d'étude du français moderne et contemporain, vise trois buts :

1) Inventaire complet des lieux d'hésitation et d'évolution de l'usage graphique actuel. L'orthographe a-t-elle stoppé net son processus évolutif depuis cent ans ? Certes pas et chaque nouvelle édition d'un dictionnaire apporte sa moisson de modifications orthographiques.

2. Dégager certains principes sur le présent et l'avenir des dictionnaires. Le déclin de l'orthographe académique au vocabulaire restreint ne laisse-t-il pas un peu trop plénipotentiaires les grands dictionnaires classiques ?

3. Aider à une normalisation de l'orthographe. Un listage fort exhaustif des variantes graphiques et des mots étrangers compare les orthographe reconnues par trois grands dictionnaires (Petit Larousse III., Littré, Robert) et propose parfois une orthographe plus satisfaisante sinon plus logique, car les auteurs désirent, et ils ne s'en cachent pas, faire disparaître les variantes et les tolérances trop fréquentes de notre vocabulaire ; la langue française n'est-elle pas déjà assez compliquée sans cela ?

Pour conclure, un ouvrage intéressant qui, s'il fait le point de la langue française d'une manière toute théorique, n'en

reste pas moins un outil de travail fort utile.

R. Blind.

Document IRDP (2031).

Peurs et angoisse dans l'enfance et à l'adolescence

Revue « *Enfance* », Paris, Lab. de psychobiologie de l'enfant, 1972, 320 pages.

Ce numéro spécial de la revue « *Enfance* » est consacré à une étude approfondie de la peur et de l'angoisse dans l'enfance et l'adolescence.

I. Enfance

Par des entretiens ouverts avec 209 garçons et filles de 6 à 11 ans, M. Zlotowicz établit un catalogue de leurs peurs et des justifications qu'ils en donnent. Une analyse du contenu de ces peurs lui permet de les grouper en 56 thèmes principaux. Les analyses statistiques font ressortir certaines catégories de l'angoisse chez l'enfant :

- angoisse de séparation,
- culpabilité,
- phobies - répulsions,
- peur de la dévoration,
- craintes concernant l'intégrité corporelle,
- peur de la mort.

II. Adolescence

L'enquête a été effectuée auprès de 345 garçons et filles de 14 à 18 ans. Le catalogue de leurs peurs est établi d'après leurs réponses à une question : De quoi avez-vous peur ? complétée par une demande de réflexion sur eux-mêmes : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous avez peur ? Qu'est-ce qui se passe en vous à ce moment-là ?

L'analyse du contenu des peurs fait apparaître 56 thèmes principaux dont le plus fréquent est la peur de l'avenir ;

viennent ensuite les peurs associées à l'école, celles de l'obscurité et de la solitude, du monde, de la guerre, de la solitude morale et de la séparation...

L'analyse du « vécu » de la peur a permis de faire ressortir 48 thèmes différents. L'analyse factorielle et la mise en correspondance des peurs et du vécu montrent que l'univers des peurs des adolescents n'est plus, comme chez les enfants, un monde d'objets et de personnes, mais un monde de relations et de significations.

Les catégories de l'angoisse de l'adolescent seraient :

- phobies,
- angoisse d'attente (culpabilité et angoisse de séparation, dans laquelle il faut distinguer 2 formes, selon qu'elle implique des relations différenciées avec les autres, ou la crainte d'un monde globalement hostile),
- dangers dans le soi,
- dangers chez les autres.

Le plus grand mérite de cette étude est de dresser un inventaire complet des peurs dans l'enfance et l'adolescence et de faire ressortir, par une recherche dont les moments sont clairement indiqués, comment la même angoisse fondamentale s'exprime par des peurs différentes selon l'âge et le sexe des individus. Le lecteur reste libre de partager ou non l'avis des auteurs quant au rôle des sentiments de culpabilité et de séparation dans l'angoisse humaine.

M^{me} Schwab-Morlon.

Document IRDP (2107)

Exercices pratiques de créativité. Invitation à l'heuristique fonctionnelle.

Fustier M. et B. Lyon, S.M.E., 1972, 176 pages.

L'heuristique est la science de la découverte, l'heuristique fonctionnelle est la science de la construction des outils destinés à remplir une fonction.

Dans la recherche, on distingue deux sortes de découvertes :

- la découverte fondamentale ou scientifique, par la méthode expérimentale (connaissance) ;
- la découverte technologique ou ap-

pliquée, par la méthode fonctionnelle, (action).

Si la première expérience est officiellement reconnue, la seconde n'existe qu'à travers de tentatives dispersées et partielles.

Ce livre a pour but de donner au chercheur l'occasion de déployer librement son imagination créative, et de lui apporter une méthodologie efficace d'invention ou de résolution des problèmes.

Il est dédié au chercheur quel qu'il soit :

scientifique dans son laboratoire, ingénieur qui tend à exploiter les forces de la nature au profit de l'homme économique, administrateur, responsable d'un groupe, éducateur, et enfin à chacun de nous, inventeur de sa propre vie.

Tous les exercices proposés spéculent, à un moment ou à un autre, sur l'effet de groupe, la formation de ce dernier est pas conséquent essentielle.

A travers 6 chapitres, comprenant de 5 à 10 exercices chacun, les aptitudes ou qualités particulières suivantes sont développées :

- sens écologique,
- attention aux autres,
- faculté de remise en cause,
- pouvoir d'abstraction,
- capacité analogique,
- attention intérieure.

Ce faisant, les phases principales du processus heuristique sont abordées :

- sentir le problème,
- définir les buts ou fonctions,
- trouver les idées de solution,
- évaluer les idées de solution,
- construire l'outil,

La donnée de chaque exercice est toujours précédée d'une présentation situant le but, signalant les difficultés, prodiguant des conseils pratiques. Elle est toujours suivie d'un exemple et de notes techniques. Elle est souvent terminée par une illustration littéraire fort bien choisie.

Livre débordant d'intérêt, d'humour, de nouveauté.

M. Coule.

Document IRDP (2674)

POÈMES

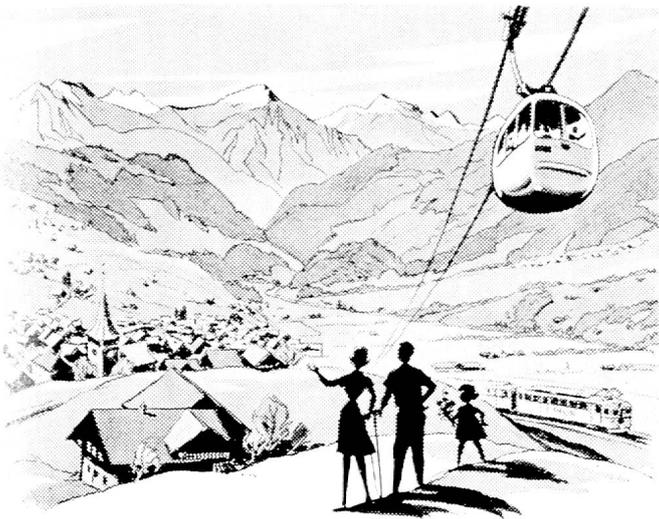
Le réveil du ruisseau

*Le petit ruisseau m'a dit :
— Seul dans ma prison de verre
Longuement je fus transi.
Ma belle eau fut prisonnière
Du gel et des froides pierres...
Des semaines, j'ai langui.*

*Le petit ruisseau m'a dit :
— Plus de course buissonnière,
Seuls le silence et l'ennui...
Que le soleil me libère
et m'accorde sa lumière
pour que fonde mon étui !*

*L'humble ruisseau froufroutant
M'a dit : — C'est l'éveil du monde
Où va renaître content
Sous le saule aux clartés blondes
Le gai gazouillis de l'onde
Pour les oiseaux du printemps.*

Alexis Chevalley



Montreux - Les Avants/Sonloup - Château-d'Œx - Gstaad - Zweisimmen - Lenk.

Nombreux circuits combinés train / télécabine / car / marche.

Film 16 mm couleur à disposition.

MOB

Chemin de fer
MONTREUX-OBERLAND
BERNOIS
1820 Montreux

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Assure des rentes à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés
les principes de l'économie et de la pré-
voyance en leur conseillant la création d'une
rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possi-
bilités qui vous sont offertes en vue de par-
faire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Elle assure pour les soins médicaux et phar-
maceutiques :

- a) **dans le cadre de l'assurance infantile,**
 - les enfants de l'âge scolaire à titre obli-
gatoire ;
 - les enfants et adolescents des âges pré
et post scolaire à titre facultatif.
- b) **dans le cadre de l'assurance des adultes,**
 - les apprentis, les étudiants de l'université
et toutes autres personnes entre 20 et 60
ans à titre facultatif ;
 - les personnes âgées de 60 ans et plus à
titre obligatoire ou facultatif.

La caisse pratique aussi l'**assurance complé-
mentaire** en cas d'hospitalisation dans une
clinique privée.

Les personnes exerçant une activité lucra-
tive peuvent souscrire une assurance d'in-
dennité journalière pour perte de gain.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne
Tél. : 20 13 51

Conseils et vente par Eumig Audiovisual

Conseils et vente par Eumig Audiovisual

Projecteurs sonores S 8

eumig®

Rétro-projecteurs

Conseils et vente par Eumig Audiovisual

Conseils et vente par Eumig Audiovisual

Bon d'information

Envoyer-moi s.v.p., gratuitement la documentation
suivante (veuillez noter ce qu'il convient)

- prospectus et liste de prix des rétro-projecteurs
- prospectus et liste de prix des projecteurs sonores S 8
- catalogue de films d'enseignement S 8 en cassettes

Ed. 3

Nom _____

Maison/Ecole _____

Téléphone _____

Rue _____

N° postal / Lieu _____

Veuillez, s.v.p., découper et envoyer à:
Société de vente Eumig, Dépt. Audiovisual,
Jungholzstrasse 43, 8050 Zurich, Téléphone 01 50 44 66

***Ce livre irremplaçable manque-t-il
dans votre bibliothèque?***

ALFRED BERCHTOLD

La Suisse romande au cap du XX^e siècle

PORTRAIT LITTÉRAIRE ET MORAL

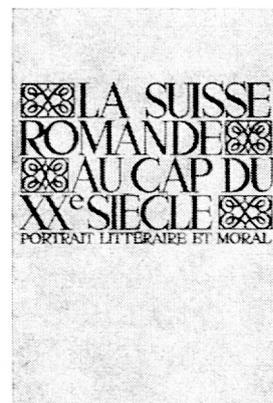
« L'image qu'il nous propose de la Suisse romande est vivante et fidèle... Elle est la plus complète qu'on puisse trouver dans aucun livre. »

Ainsi s'exprime ANDRÉ DESPONDS dans « Domaine public », N° 9, qui poursuit :

« Une fois provisoirement refermé ce gros livre, qui restera un compagnon pour beaucoup de ses lecteurs, il faut remercier le guide qui nous a permis cette reconnaissance de la Suisse romande. Les quelques réserves qu'on a dû faire, même additionnées de celles qu'on a tuées faute de place, n'entament pas la gratitude que mérite une entreprise conduite à son terme avec une si verte alacrité, avec une si belle amitié pour le domaine exploré. Une curiosité inlassable des êtres jointe au respect de leur singularité, un don de sympathie qui va jusqu'au mimétisme, et à l'intérieur de la sympathie une réserve d'indépendance, qui est surtout appréciable lorsqu'elle reste implicite, comme un éclairage discret qui met chaque chose à sa place : telles sont les qualités maîtresses de M. Berchtold. Tout cela

aboutit à des portraits inimitables parce que vrais. Vinet, Flournoy, l'abbé Carry, Alexandre Cingria, Paul Budry, autant de portraits, autant de réussites. Mais inutile de chercher le moule, il n'y en a pas. Ils sont faits d'après nature, soignés chacun comme des pièces uniques.

» A travers cette galerie de portraits et ce millier de pages, on voit s'esquisser le portrait d'un être collectif qui est la Suisse romande. A tout prendre, elle gagne à être connue. Ce pays réputé conformiste et qui l'est à coup sûr, par ses condamnations il produit des non-conformistes, et il en exporte, autant dire qu'il en expulse. Non-conformistes que Vinet, Secrétan, Amiel, les Cingria, Appia, Gilliard et Ramuz... »



ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE - Chez tous les libraires Fr. 48.-

offset

main-d'œuvre qualifiée
machines modernes
installations rationnelles

précision,
rapidité et qualité
pour l'impression de revues,
livres, catalogues,
prospectus, imprimés de bureau

Corbaz S.A.
1820 Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Maitres imprimeurs depuis 1899

typo

reliure



Gouache REEVES, la couleur qui chante

La majorité des écoles anglaises se sert des couleurs REEVES, couleurs d'ailleurs de plus en plus appréciées par les instituteurs de notre pays pour leur qualité supérieure et leur prix avantageux.

3. Gouache liquide REDIMIX disponible en 15 coloris. Contenance : 568 cm³

2. Godet No 5

1. Jeu de pains de gouache (6 couleurs, remplaçables)

4. Pains de gouache au détail, pour réassortir la gamme de couleurs des palettes: 23 coloris. Blocs No 1: 44 x 16 mm, No 2: 57 x 19 mm

5. Couteau à palette

6. Gouache polymère REEVES, pour peinture au couteau. 21 coloris. Tubes de 300 cm³. Une fois sèches, ces couleurs sont imperméables et brillantes.

Les couleurs REEVES ainsi que tout ce qui fait partie du matériel scolaire courant sont vendues par la maison

iba

iba berne sa
Schläflistrasse 17
3000 Berne
tél. 031 / 41 27 55

Notre conseillère pour le matériel scolaire se fera un plaisir de vous présenter personnellement les produits REEVES. Les couleurs REEVES sont également en vente dans les magasins spécialisés. Représentation générale pour la Suisse: iba berne sa

Machine à couper DAHLE



pour :

- papier dans toutes les qualités et poids
- cartons
- étoffe, cuir, etc.
- gomme, plastique, etc.

Prix

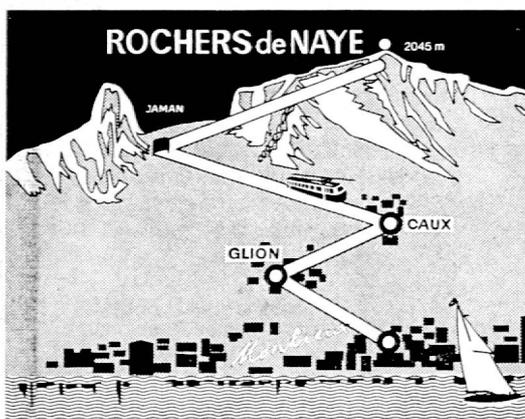
Mod. 00514 sans sécurité automatique
Fr. 304.—

Mod. 00564 avec sécurité automatique
Fr. 357.50

10 % rabais spécial pour écoles

Demandez notre prospectus illustré
DAHLE !

BERNHARD ZEUGIN, matériel scolaire, 4242 DITTINGEN (BE), tél. 061/89 68 85
Matériel pour écoles enfantines



Panorama le plus grandiose
de Suisse romande 2045 m.

Jardin alpin - Hôtel-restaurant

Film 16 mm couleur à disposition

MGN

Chemin de fer
Montreux (ou Territet)
Glion - Caux - Jaman
Rochers-de-Naye
1820 Montreux

école
pédagogique
privée

FLORIANA

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercan-
tonal de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur
rendez-vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

1820 Montreux 1

J.A.